

Rapport annuel 2019-2020

Projet PHa/REs 2019-2023

Protection des habitats essentiels pour le rétablissement des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine

Présenté à
Environnement et Changement climatiques Canada

Dans le cadre du programme
Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril

Préparé par
Marie-Ève Giroux, directrice générale
Mélanie Bourgeois, directrice adjointe et chargée de projets biodiversité et milieux naturels
Carole Leblanc, chargé de projet volet éducatif

Juillet 2020

Attention Fragiles

Table des matières

Table des matières 2
Liste des figures 3
Liste des tableaux 3
Résumé 4
Remerciements 5
1. Mise en contexte 7
2. Présentation du projet 9
3. Bilan des activités et réalisations 11
4.1 Planification des mesures conjointes multiespèces, écosystémiques, territoriales 11
4.1.1 Mobilisation des acteurs-clés et des utilisateurs 12
4.1.2 Identification des principales menaces et problématiques 17
4.1.3 Approches d'innovation collaboratives 24
4.1.4 Atelier de travail et de concertation avec les acteurs-clés et les utilisateurs 28
4.1.5 Approche auprès des propriétaires privés 30
4.2 Mise en œuvre des mesures prévues 33
4.2.1 Analyse des résultats d'observation des habitats 33
4.2.2 Activités d'éducation relative à l'environnement 42
4.2.3 Démarches d'acquisition de propriétés privées 44
4.3 Suivi, analyse et évaluation 45
4.3.1 Portrait synthèse préliminaire pour le territoire 45
4.3.2 Évaluation du niveau d'engagement des partenaires 49
4. Conclusions et suites du projet 49

Liste des figures

Figure 1 : Présentation visuelle du projet lors de son dépôt au programme LPDC de ECCC 9
Figure 2 : Extraits du bilan des observations plage de l'été 2019 par secteur présenté aux partenaires 22
Figure 3 : Théorie de changement projet PHa/REs (résultat de la session de travail - février) 27
Figure 4 : Principaux secteurs ciblés et objectifs de conservation 31
Figure 5 : Espèces en péril visées selon les secteurs ciblés pour la conservation 32
Figure 6 : Localisation des principaux secteurs ayant fait l'objet d'observations à l'été 2019 34
Figure 7. Comparaison lieux de perturbations visibles sur les plages annuelles 2018 et 2019 35
Figure 8. Achalandage par plage en matière de véhicules motorisés (tous types confondus) en fonction de la fréquence d'observations par secteur 36
Figure 9 : Propriétaires approchés et démarches d'acquisition entamées 45
Figure 10 : Planification intégrée projet PHa/REs réorganisée selon théorie de changement (version actuelle du 2020-07-30) 53

Liste des tableaux

Tableau 1 : Rencontres avec les acteurs-clés et les utilisateurs 12
Tableau 2 : Moyens utilisés pour rejoindre les acteurs-clés et les utilisateurs 15
Tableau 3 : Recommandations spécifiques par secteur 39

Résumé

Le projet PHa/REs - Protection des habitats essentiels pour le rétablissement des espèces en péril aux îles de la Madeleine est un projet d'envergure, rassembleur et structurant. Le lieu prioritaire visé par ce projet est l'archipel des îles de la Madeleine (terres publiques et privées), soit principalement les habitats essentiels d'espèces en péril, les aires protégées et les territoires connexes contribuant à la connectivité des écosystèmes. Ce projet d'envergure, d'une durée de quatre (4) ans (2019-2023), vise essentiellement à travailler avec les acteurs-clés et les utilisateurs du territoire afin de planifier et mettre en œuvre une approche intégrée et collaborative pour la conservation et la gestion des habitats d'espèces en péril. Le soutien du programme *Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril (LPDC)* d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) permettra à notre collectivité d'obtenir un financement important pour la planification et la mise en œuvre d'actions sur le territoire de l'archipel. En tant qu'organisme porteur, Attention FragÎles accompagne, encourage et participe à la planification de l'ensemble de la démarche PHa/REs pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine, afin de 1) développer une approche collaborative et intégrée de la conservation et de la gestion des habitats avec les acteurs-clés ; 2) soutenir la mise en œuvre de stratégies concertées et de mesures de conservation prioritaires pour la protection des espèces en péril ; 3) renforcer les capacités des acteurs à intégrer des mesures de conservation d'habitats d'espèces en péril dans leur gouvernance et leurs pratiques ; 4) atténuer l'incidence humaine sur les habitats et les espèces visées, par une amélioration des pratiques et une harmonisation des usages.

Au cours de l'année 2019-2020, différentes activités ont été réalisées dans le cadre de ce projet et se déclinent en trois (3) grandes catégories, soit : 1) la planification de mesures conjointes, écosystémiques, territoriales ; 2) la mise en œuvre des mesures ciblées ; 3) l'analyse, le suivi et l'évaluation. Pour ce qui est de la planification des mesures conjointes multiespèces, écosystémiques, territoriales, on visait à atteindre les résultats suivants : 1) la mobilisation des acteurs-clés et des utilisateurs ; l'identification des principales menaces et problématiques ; 3) l'utilisation d'approches d'innovation collaboratives ; 4) la réalisation d'ateliers de travail et de concertation avec les acteurs-clés et les utilisateurs ; 5) la planification de l'approche auprès de propriétaires. Pour la deuxième catégorie d'activité, soit la mise en œuvre des mesures prévues, pour cette première année du projet, on ciblait : 1) la présentation des résultats d'observation des plages ; 2) la bonification des activités d'éducation relative à l'environnement ; 3) l'initiation de démarches d'acquisition de propriétés privées. Finalement, en regard de la dernière catégorie d'activités, soit le suivi, l'analyse et l'évaluation, deux principaux résultats étaient visés : 1) la présentation d'un portrait synthèse préliminaire pour le territoire ; 2) l'évaluation du niveau d'engagement des partenaires.

Remerciements

Attention FragÎles tient tout d'abord à remercier Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour le financement accordé dans le cadre du programme *Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril* (LPDC) pour l'actuel projet et l'opportunité de faire une différence importante sur le territoire pour l'ensemble de la biodiversité, mais plus spécifiquement pour les espèces en péril et leurs habitats. Ce soutien financier majeur, permettra à notre collectivité de déployer cette démarche globale et intégrée visant à se doter d'une vision commune ainsi qu'à de planifier et mettre en œuvre une approche intégrée et collaborative pour la conservation et la gestion des habitats de l'archipel. Après tout le travail réalisé au cours des dernières années, les acteurs-clés et les utilisateurs locaux montrent de plus en plus une conscience, un engagement ainsi qu'une volonté de changer leurs pratiques et de trouver des solutions pour assurer l'utilisation durable de ces habitats et la protection des espèces qui y vivent. Cette démarche d'envergure et structurante, rendue possible grâce à l'engagement d'ECCC permettront de maintenir ces acquis et de s'assurer que les mesures de conservation puissent se traduire en résultats concrets et significatifs pour le rétablissement des espèces en péril et la conservation de leurs habitats sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

L'organisme tient à remercier Pascal Geoffroy de SEKHA | catalyseur de changement ainsi que David Guimont et Jean-François Jasmin du Living lab en innovation ouverte (LLIO) du Cégep de Rivière-du-Loup pour leur expertise, leur soutien et leur motivation à travailler sur ce projet d'envergure avec nous et à former du même coup notre équipe de pilotage sur les différentes pratiques d'innovation ouvertes appliquées à notre théorie de changement en construction. Beaucoup d'arrimage, de travail et de concertation sont requis avec l'équipe de pilotage, avec l'équipe d'Attention FragÎles, mais aussi entre eux afin d'offrir le meilleur pour le projet et le territoire. Merci aussi aux membres de l'équipe de projet qui sortent parfois de leur zone de confort pour co-construire et tester la démarche itérative en cours et qui seront encore plus prêts à travailler avec les utilisateurs et partenaires au cours des prochaines années : Marie-Ève Giroux, Mélanie Bourgeois, Carole Leblanc, Émie Audet-Gilbert, Alain Richard, Annik Veilleux, Luc Longuépée. Merci aussi à l'ensemble des membres de l'équipe d'Attention FragÎles qui ont participé à certaines activités et réflexions autour de la démarche.

Enfin merci à tous les partenaires et utilisateurs qui ont à cœur la conservation du territoire et ses richesses pour le bien commun. Merci particulièrement aux partenaires qui ont signifié leur appui et leur engagement dans la démarche au cours de l'année 2019-2020 : la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, la Société de Conservation, les municipalités des Îles-de-la-Madeleine et de Grosse-Île, Tourisme Îles-de-la-Madeleine, le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, le Club VTT des Îles-de-la-Madeleine, l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles, l'Association de kite des Îles.

Comment citer ce document :

Giroux, ME, Bourgeois. M. et C. Leblanc. 2020. Rapport annuel 2019-2020 – Projet PHa/RES – Protection des habitats essentiels pour le rétablissement des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine. Attention FragÎles. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 53 p. + annexes

Attention FragÎles
202-350 chemin Principal, Cap-aux-Meules, Québec, G4T 1C9
Téléphone : 418-986-6644
Courriel :action@attentionfragiles.org

1. Mise en contexte

Ancrées au cœur du golfe du Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine sont caractérisées par un contexte environnemental insulaire et maritime unique au Québec et présentent une grande diversité d'écosystèmes conférant au territoire son caractère unique. Ces écosystèmes créent un environnement propice à la présence d'habitats naturels diversifiés et exceptionnels abritant de nombreuses espèces fauniques et floristiques. Ces milieux naturels sont également prisés par les Madelinots et les visiteurs pour la pratique de nombreuses activités utilitaires, récréatives et touristiques. La fragilité de l'environnement et de la biodiversité, accentuée par la faible superficie de l'archipel, la concentration des nombreux usages dans les milieux naturels et la forte pression liée à l'achalandage touristique posent des défis majeurs en matière de gestion du territoire et de protection de l'environnement.

L'archipel compte environ 435 km de côtes. Les deux tiers sont constitués de flèches sablonneuses et de longs cordons dunaires reliant les îles entre elles. L'autre tiers est constitué de falaises rocheuses. Les dunes couvrent près de 30 % de la superficie du territoire et s'étendent sur 230 km. Soumis à d'importantes pressions naturelles et anthropiques, ces milieux dunaires sont particulièrement vulnérables. Bien que l'érosion et la submersion marine soient des phénomènes qui s'inscrivent dans l'évolution naturelle du littoral, ils se sont rapidement aggravés au cours des dernières décennies en raison des changements climatiques, mais aussi en raison de l'attrait que représente la zone côtière pour la population.

Bien que les territoires et habitats protégés des Îles-de-la-Madeleine soient de faible envergure, leur proportion est très importante par rapport à la superficie de l'archipel (soit 30% de la superficie totale). Ces milieux se retrouvent principalement en terres publiques (40% de la superficie totale) et représentent les plus vastes étendues naturelles québécoises servant d'habitat pour de nombreuses espèces menacées, soutenant une importante biodiversité et assurant une représentativité et une connectivité de différents écosystèmes. En effet, aucune autre région du Québec ne possède les caractéristiques essentielles en matière d'habitat permettant de répondre adéquatement aux besoins des espèces comme le pluvier siffleur, le grèbe esclavon population des Îles-de-la-Madeleine, l'aster du golfe Saint-Laurent et la sterne de Dougall, le hibou des marais, le quiscale rouilleux et le bécasseau maubèche.

Les terres publiques de l'archipel sont gérées par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Ces pouvoirs de gestionnaire lui sont conférés par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) dans le cadre de la convention de gestion territoriale (CGT) signée en 2014. La gestion de ce territoire s'avère complexe, particulièrement en raison de l'étendue du territoire, des multiples utilisations qui en sont faites et des ressources humaines et financières nettement insuffisantes pour faire appliquer la réglementation existante. La popularité croissante des plages de l'archipel, l'augmentation du nombre de visiteurs ainsi que certains comportements des utilisateurs complexifient la gestion et peuvent nuire à la pérennité de ces milieux. On rencontre certaines problématiques de conflits d'usages et de dégradation de

ces écosystèmes. On y observe également plusieurs usages traditionnels et récréatifs, dont certains impliquent l'utilisation de véhicules motorisés (ex. : chasse, pêche récréative, cueillette de mollusques, cueillette de petits fruits, randonnées VHR et véhicules de type 4x4, camping, etc.).

De plus, bien que de nombreux statuts de protection aient été décrétés sur le territoire au cours des 30 dernières années par les gouvernements fédéral et provincial, les réalités d'utilisation du territoire et de protection effective semblent difficilement correspondre. Sans un engagement de la collectivité pour une prise en charge de manière collaborative par les acteurs-clés et les utilisateurs du territoire, l'isolement géographique des Îles-de-la-Madeleine, la distance avec le continent et les contraintes structurelles dues à son insularité rendent donc difficile l'atteinte des objectifs de conservation significatifs pour ces territoires. Les Madelinots ont développé une relation privilégiée avec ces milieux naturels qui font partie intégrante de leur patrimoine naturel et culturel, en lien avec leurs modes de vie et leurs traditions. Après tout le travail réalisé au cours des dernières années, les acteurs-clés et les utilisateurs locaux montrent de plus en plus une conscience, un engagement ainsi qu'une volonté de changer leurs pratiques et de trouver des solutions pour assurer l'utilisation durable de ces habitats et la protection des espèces qui y vivent. Afin de soutenir cet engagement et l'atteinte d'objectifs de conservation significatifs, mesurables et durables dans le contexte changeant auquel nous faisons face, des investissements financiers majeurs et à plus long terme étaient nécessaires. Ceux-ci permettront de maintenir ces acquis et de s'assurer que les mesures de conservation puissent se traduire en résultats concrets et significatifs pour le rétablissement des espèces en péril et la conservation de leurs habitats.

C'est donc dans un climat sociétal propice à l'action pour minimiser l'impact des changements climatiques et favoriser la protection des écosystèmes et de la biodiversité qu'Attention FragÎles, avec les partenaires de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine, a imaginé le projet PHa/REs, financé par Environnement et Changement climatique Canada. PHa/REs se veut une démarche « vivante » sur quatre ans, dont l'objectif majeur est de favoriser la cohabitation harmonieuse entre les différents usages réalisés dans les milieux naturels, la capacité de support des différents écosystèmes composant ceux-ci et la protection des habitats d'espèces en péril ciblées. Cet équilibre se traduira à terme par l'engagement et la prise en charge des intervenants locaux par l'instauration de pratiques et d'initiatives de développement qui considèrent les services écosystémiques rendus par les milieux naturels, qui préservent les habitats d'espèces en péril et qui intègrent une conception à long terme et non seulement à court terme. Pour ce faire, Attention FragÎles prône une approche de gestion intégrée du territoire et de cohabitation harmonieuse des différents usages de nos milieux naturels, entre eux et avec les écosystèmes qui les supportent. La concertation et la collaboration avec les partenaires et les utilisateurs des milieux naturels sont des façons de faire ancrées au cœur de toutes les actions de protection de notre précieux environnement insulaire et au cœur du projet PHa/REs.

2. Présentation du projet

Le **projet PHa/REs - Protection des habitats essentiels et rétablissement des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine** est un projet d'envergure, rassembleur et structurant d'une durée de 4 ans (2019-2023) (figure 1). Cette démarche globale et intégrée vise à travailler avec les acteurs-clés et les utilisateurs du territoire afin de se doter d'une vision commune ainsi que de planifier et mettre en œuvre une approche intégrée et collaborative pour la conservation et la gestion des habitats de l'archipel. Le lieu prioritaire visé par ce projet est l'archipel des Îles-de-la-Madeleine (terres publiques et privées), soit principalement les habitats essentiels d'espèces en péril, les aires protégées et les territoires connexes contribuant à la connectivité des écosystèmes. En tant qu'organisme porteur, Attention FragÎles accompagne, encourage et participe à la planification de l'ensemble de la démarche PHa/REs pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

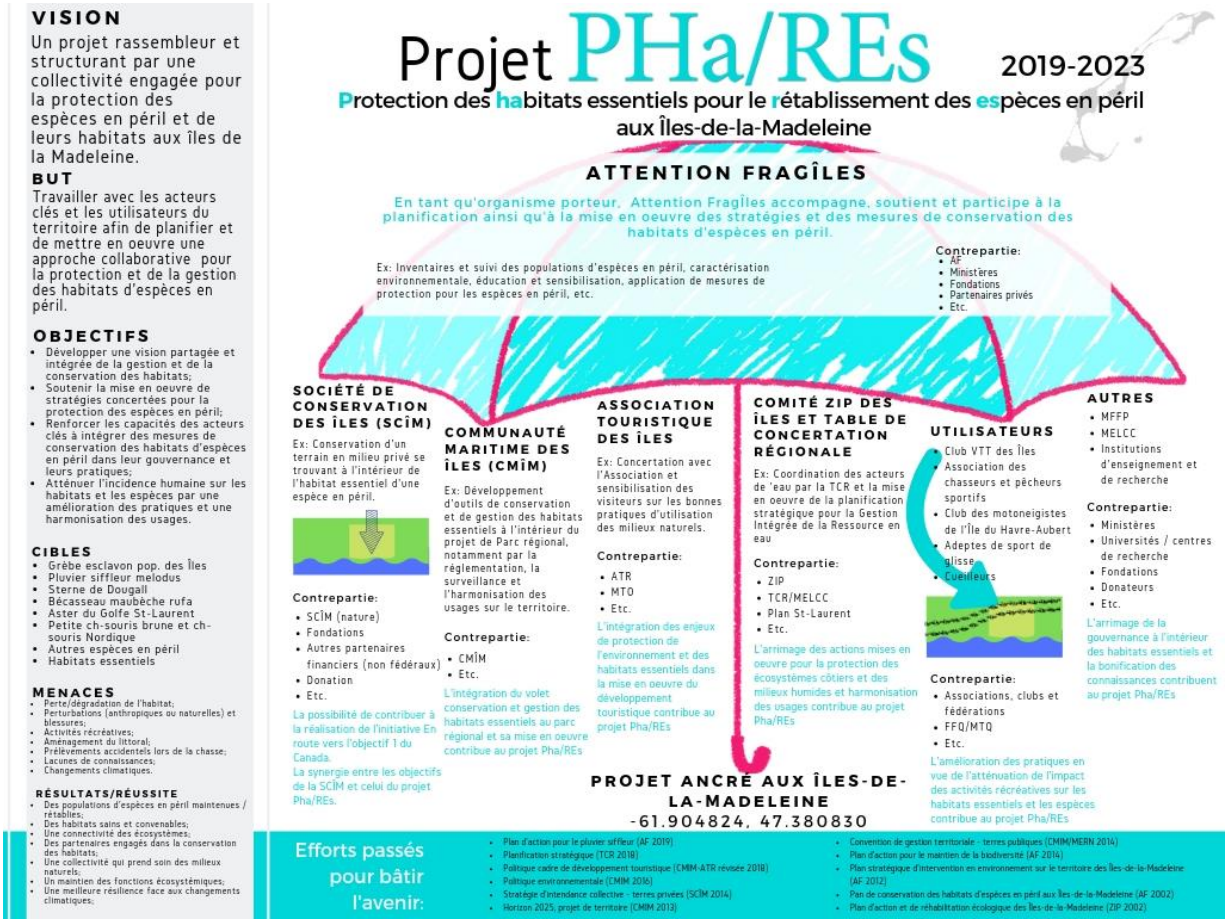


Figure 1 : Présentation visuelle du projet lors de son dépôt au programme LPDC de ECCC

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- développer une approche collaborative et intégrée de la gestion des habitats avec les acteurs clés ;
- soutenir la mise en œuvre des stratégies concertées et des mesures de conservation prioritaires pour la protection des espèces en péril ;
- renforcer les capacités des acteurs à intégrer des mesures de conservation d'habitats d'espèces en péril dans leur gouvernance et leurs pratiques ;
- atténuer l'incidence humaine sur les habitats et les espèces visées, par une amélioration des pratiques et une harmonisation des usages.

En agissant de manière collaborative et intégrée avec les acteurs-clés du milieu et à l'échelle du territoire, Attention FragÎles vise par ce projet à contribuer à atténuer l'incidence humaine sur les habitats et les espèces, rétablir et maintenir les populations d'espèces en péril ciblées, garantir la qualité des habitats, engager la collectivité dans la conservation des habitats et la protection des espèces en péril, renforcer les collaborations des partenaires pour une meilleure gestion et utilisation plus harmonieuse des habitats, favoriser une connectivité des écosystèmes et le maintien de leurs services écosystémiques, améliorer la résilience des milieux naturels de l'archipel et de la collectivité face aux changements climatiques, augmenter les aires de conservation en milieu privé sur le territoire en plus de démontrer aux acteurs du territoire les avantages socio-économiques d'une meilleure protection des milieux naturels et des habitats. Les espèces en péril prioritaires ciblées par ce projet sont : le pluvier siffleur, le grèbe esclavon population des Îles-de-la-Madeleine, l'aster du golfe Saint-Laurent, la sterne de Dougall, le hibou des marais, le quiscale rouilleux et le bécasseau maubèche.

Les principaux partenaires ciblés, ayant confirmé leur appui au projet pour l'année 2019-2020, sont Attention FragÎles, la Société de Conservation, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, les municipalités des Îles-de-la-Madeleine et de Grosse-Île, Tourisme Îles-de-la-Madeleine, le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, le Club VTT des Îles-de-la-Madeleine, l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles, l'Association de kite des Îles, le Living lab en innovation ouverte (LLIO) du Cégep de Rivière-du-Loup et SEKHA | catalyseur de changement. D'autres acteurs-clés et groupes d'utilisateurs ont été rejoints et mobilisés au cours de la première année du projet. Une quarantaine de partenaires ont préalablement été ciblées cette année au début de la phase de mobilisation et d'engagement. D'autres partenaires, acteurs-clés, utilisateurs et citoyens seront également rejoints, mobilisés, sensibilisés et engagés par différents moyens au cours de quatre années du projet. La démarche sera également menée en collaboration avec les ministères provinciaux et fédéraux concernés, notamment Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC), le Service canadien de la faune (SCF), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC), le ministère des Transports du Québec (MTQ).

L'organisme porteur du projet PHa/REs : Attention Fragiles

Attention FragÎles est un OBNL qui œuvre depuis plus de 30 ans à la protection de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine. Sa mission: contribuer à la protection de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine pour améliorer la qualité de la vie. Sa vision: prendre soin de l'environnement est une valeur ancrée au cœur de toute action. Les actions de l'organisme favorisent le maintien de la biodiversité, soutiennent le développement et la gestion durable du territoire, contribuent à atténuer les impacts des changements climatiques et veillent à préserver l'intégrité des milieux naturels. L'approche de l'organisme est celle d'une gestion intégrée du territoire et d'une cohabitation harmonieuse des différents usages de nos milieux naturels. La concertation et la collaboration avec les partenaires et les utilisateurs des milieux naturels sont ancrées au cœur de toutes les actions de protection de notre précieux environnement insulaire. Les activités de l'organisme sont réalisées en tenant compte de l'environnement particulier de l'archipel comportant un bon nombre d'habitats protégés et de milieux fragiles. Dans un milieu insulaire comme le nôtre, l'expertise d'un organisme local, bien implanté dans le milieu et connaissant bien ses spécificités est un atout indéniable. Attention FragÎles compte sur une équipe diversifiée, multidisciplinaire et complémentaire d'une quinzaine de personnes au plus fort de la saison estivale.

3. Bilan des activités et réalisations

Les activités réalisées dans le cadre du projet PHa/REs pour l'année 2019-2020 se déclinent en trois grandes catégories :

1. Planification des mesures conjointes multiespèces, écosystémiques et territoriales.
2. Mise en œuvre des mesures prévues.
3. Suivi, analyse et évaluation.

Les sections suivantes présentent l'avancement de ces activités, l'atteinte des résultats visés ainsi que la mesure des indicateurs de performance identifiés préalablement.

4.1 Planification des mesures conjointes multiespèces, écosystémiques, territoriales

Cette section concerne le bilan des activités réalisées pour l'année 2019-2020 visant la planification des mesures conjointes, multiespèces, écosystémiques, territoriales. Cette première activité vise l'atteinte de cinq principaux résultats :

1.1 Mobilisation des acteurs-clés et des utilisateurs.
1.2 Identification des principales menaces et problématiques.
1.3 Approches d'innovation collaboratives.
1.4 Atelier de travail et de concertation avec les acteurs-clés et les utilisateurs.
1.5 Approche auprès des propriétaires privés.

4.1.1 Mobilisation des acteurs-clés et des utilisateurs

Un premier résultat visé par l'activité 1 est la mobilisation des acteurs-clés et des utilisateurs pour les engager dans le projet PHa/REs afin de mettre en œuvre une approche collaborative et intégrée de la conservation et la gestion des habitats des espèces en péril aux îles de la Madeleine. Plus d'une quarantaine d'acteurs-clés et de groupes d'utilisateurs ont préalablement été ciblés cette année au début de la phase de mobilisation et d'engagement (voir documents joints – tableau des acteurs-clés). Parmi ces acteurs, les principaux partenaires ayant confirmé leur appui au projet pour l'année 2019-2020, sont Attention FragÎles, la Société de Conservation, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, les municipalités des Îles-de-la-Madeleine et de Grosse-Île, Tourisme Îles-de-la-Madeleine, le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, le Club VTT des Îles-de-la-Madeleine, l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles, l'Association de kite des Îles, le Living lab en innovation ouverte (LLIO) du Cégep de Rivière-du-Loup et SEKHA | catalyseur de changement. D'autres partenaires, acteurs-clés et utilisateurs ont également été rejoints et/ou mobilisés au cours de la dernière année (tableau 2).

Le tableau 1 présente les différentes rencontres qui se sont déroulées avec les partenaires pour leur présenter le projet, les rejoindre et les mobiliser pour s'y engager. Le tableau 2 présente le nombre de partenaires, acteurs-clés et groupes d'utilisateurs, rejoints et/ mobilisés ainsi que les moyens utilisés au cours de la dernière année pour les rejoindre. Au total, ce sont 20 acteurs-clés et groupes d'utilisateurs rejoints et/ou mobilisés ainsi que 26 rencontres individuelles, ciblées, de groupes, de comités et tables de concertation où le projet PHa/REs a été présenté et/ou discuté avec les acteurs-clés et les utilisateurs des milieux naturels.

Tableau 1 : Rencontres avec les acteurs-clés et les utilisateurs

	Date	Partenaires	Objectif
1	2019-09-17	**Communauté maritime (CMÎ)** Séverine Palluel Projet parc régional	- Présentation du projet PHa/REs - Discussion sur les collaborations possibles et les arrimages avec le projet de parc régional.
2	2019-09-24	**CMÎ** Serge Bourgeois, dir. aménagement du territoire	- Présentation du projet PHa/REs - Discussion sur les collaborations et les arrimages avec le projet de parc régional.
3	2019-09-24	**CMÎ** Serge Rochon, DG Jonathan Lapierre, Maire et président	- Présentation du projet PHa/REs - Discussion sur les collaborations et demande de partenariat au projet par la communauté maritime et le conseil municipal. - Lettre obtenue le 2020-10-08
4	2019-11-29	**Association touristique (ATR)** Michel Bonato, dir.	- Présentation du projet PHa/REs - Discussion sur les collaborations
5	2020-01-10	**SEKHA** Pascale Geoffroy	- Présentation du projet PHa/REs - Discussion sur les collaborations et l'accompagnement possible
6	2020-01-13	**Living lab innovation ouverte - LLIO** David Guimont	- Présentation du projet PHa/REs - Discussion sur les collaborations et l'accompagnement possible
7	2020-	**SEKHA + LLio**	- Discussion sur les collaborations et l'accompagnement possible par

	01-14		le LLio et SEKHA (offre conjointe)
8	2020-01-21	**SEKHA + LLio**	- Discussion sur les collaborations et l'accompagnement possible par le LLio et SEKHA (offre conjointe)
9	2020-01-22	**Association de kite (AKI)** Judith Landry	- Présentation du projet PHa/REs - Discussion sur les collaborations et liens avec le projet. - Demande d'appui de l'AKI pour projet de plan d'aménagement des sites de kites.
10	2020-01-23	**CMÎ** Serge Bourgeois, dir.	- Présentation du rapport d'observation de plages été 2019.
11	2020-01-24	**Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement (CCTPE)** Regroupe acteurs-clés et utilisateurs des terres publiques : CMÎ, municipalités des Îles et de Grosse-Île, Comité ZIP, AF, SCÎM, ATR, Club de VTT, MTQ, SQ, CERMIM, MAPAQ, BGF, Asso. chasseurs et pêcheurs sportifs, représentants de villégiateurs et de société civile.	- Présentation du rapport d'observation de plages été 2019. - Recommandations d'intervention pour améliorer l'encadrement des usages sur les plages et diminuer les impacts sur l'environnement, les espèces en péril et leurs habitats. - Discussion avec les partenaires sur les principales problématiques observées et sur les pistes de solution. - Présentation du projet PHa/REs. - Invitation à l'Atelier de lancement du projet PHa/REs (qui avait été prévu le 19 mars 2020 – reporté en raison de la pandémie liée à la COVID-19).
12	2020-02-05	**Équipe de projet PHa/REs (AF) + SEKHA + LLio**	- Rencontre de planification équipe de projet PHa/REs. - Préparation des deux jours d'ateliers et de formations de l'équipe d'Attention FragÎles (20-21 février 2020).
13	2020-02-06	**Réseau des acteurs en environnement des Îles** Regroupe acteurs en environnement des Îles: Comité ZIP, AF, SCÎM, CERMIM, RéUtÎles, AMSÉE, Comité EVB Campus des Îles, CMÎ.	- Présentation du projet PHa/REs. - Invitation à l'Atelier de lancement du projet PHa/REs (qui avait été prévu le 19 mars 2020 – reporté en raison de la pandémie liée à la COVID-19).
14	2020-02-06	**Table de concertation régionale sur la gestion intégrée du Saint-Laurent (TCR)** Regroupe acteurs de l'eau des Îles : CMÎ, ATR, BGF, Comité ZIP, Attention FragÎles, AF, SCÎM, représentants pêcheurs, mariculteurs, utilisateurs plans d'eau intérieurs, associations portuaires, usines de transformation, CTMA.	- Présentation du projet PHa/REs. - Invitation à l'Atelier de lancement du projet PHa/REs (qui avait été prévu le 19 mars 2020 – reporté en raison de la pandémie liée à la COVID-19).
15	2020-02-07	**CMÎ** Séverine Palluel	- Présentation du projet PHa/REs - Discussion sur les collaborations possibles et les arrimages avec le projet de parc régional.
16	2020-	**Équipe de projet**	- Rencontre de planification équipe de projet PHa/REs.

	02-07	**PHa/REs (AF) + SEKHA + LLio**	- Préparation des deux jours d'ateliers et de formations de l'équipe d'Attention FragÎles (20-21 février 2020).
17	2020-02-07	**Rencontre de consultation sur planification stratégique tourisme**	- Participation à une rencontre de consultation avec les organismes en environnement et les représentants du tourisme sur la démarche de planification stratégique de la destination (tourisme). - Énoncé des préoccupations en lien avec la pression du tourisme sur les milieux naturels, les besoins d'encadrement de certaines activités récréotouristiques, l'importance de mesures de protection des espèces et de leurs habitats et de la sensibilisation de visiteurs.
18	2020-02-07	**Forum de partenaires consultation sur planification stratégique tourisme**	- Participation à une rencontre de consultation avec les partenaires des différents secteurs économique, social, environnemental, culturel, éducation, santé, etc., et les représentants du tourisme sur la démarche de planification stratégique de la destination. - Énoncé des préoccupations en lien avec la pression du tourisme sur les milieux naturels, les besoins d'encadrement de certaines activités récréotouristiques, l'importance de mesures de protection des espèces et de leurs habitats et de la sensibilisation de visiteurs.
19	2020-02-20	**Équipe AF + SEKHA + LLio**	- Deux jours d'ateliers et de formations de l'équipe d'Attention FragÎles sur les approches d'innovation collaboration : théorie de changement, design thinking, Living Lab, etc.
20	2020-02-21	**Équipe AF + SEKHA + LLio**	- Deux jours d'ateliers et de formations de l'équipe d'Attention FragÎles sur les approches d'innovation collaboration : théorie de changement, design thinking, Living Lab, etc.
21	2020-02-24	**Équipe de pilotage PHa/REs (AF) + SEKHA + LLio**	- Rencontre de planification équipe de pilotage PHa/REs. - Retour sur les deux jours d'ateliers et de formations de l'équipe d'Attention FragÎles du 20-21 février 2020.
22	2020-02-27	**Équipe de pilotage PHa/REs (AF) + SEKHA + LLio**	- Rencontre de planification équipe de pilotage PHa/REs. - Planification de l'atelier de lancement du projet PHa/REs avec les partenaires (qui avait été prévu le 19 mars 2020 – reporté en raison de la pandémie liée à la COVID-19).
23	2020-03-02	**Équipe de pilotage PHa/REs (AF) + SEKHA + LLio**	- Rencontre de planification équipe de pilotage PHa/REs. - Planification de l'atelier de lancement du projet PHa/REs avec les partenaires (qui avait été prévu le 19 mars 2020 – reporté en raison de la pandémie liée à la COVID-19).
24	2020-03-03	**Comité de travail/suivi de la Pointe de l'Est** Regroupe des représentants de CMÎ, municipalité de Grosse Île, EPMC - utilisateurs, ECCC, MFFP, AF	- Présentation du projet PHa/REs - Discussion sur les collaborations possibles et les arrimages avec le projet de la Pointe de l'Est.
25	2020-03-09	**Équipe de pilotage PHa/REs (AF) + SEKHA + LLio**	- Rencontre de planification équipe de pilotage PHa/REs. - Planification de l'atelier de lancement du projet PHa/REs avec les partenaires (qui avait été prévu le 19 mars 2020 – reporté en raison de la pandémie liée à la COVID-19).
12-13 mars 2020 – Mesures de restriction d'activités et de confinement liées à la pandémie de la COVID-19 Annulation de l'atelier de lancement du projet PHa/REs prévu le 19 mars (report à une date ultérieure)			
26	2020-03-19	**Équipe de projet PHa/REs (AF) (zoom)**	- Rencontre de planification équipe de pilotage PHa/REs. - Revoir la planification des activités et les cibles en fonction du nouveau contexte de pandémie liée à la COVID-19.

Tableau 2 : Moyens utilisés pour rejoindre les acteurs-clés et les utilisateurs

	Groupes cibles	Moyens utilisés
1 2	**Communauté maritime (CMÎ) / Municipalité des Îles-de-la-Madeleine** Direction générale Conseil municipal Service de l'aménagement du territoire Service des loisirs et de la vie communautaire	- Envoi d'informations par courriel. - Rencontres individuelles et discussions avec des représentants de l'administration municipale et des représentants politiques. - Rencontres ciblées avec des représentants du service de l'aménagement du territoire et du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation coordonnées par CMÎ (CCTPE, Forum des partenaires). - Implication d'une chargée de projet responsable du dossier de parc régional dans le développement du projet. - Partenariat confirmé, collaborations pour des interventions en terres publiques, arrimage avec le projet de parc régional. - Développement de collaborations sur des actions de la CMÎ s'inscrivant en lien avec les objectifs du projet PHa/REs.
3	**Municipalité de Grosse Île**	- Envoi d'informations par courriel. - Rencontres individuelles et discussions avec des représentants de l'administration municipale et des représentants politiques. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation (Comité de travail de la Pointe-de-l'Est). - Appui confirmé, collaborations pour des interventions, lien avec le projet de la Pointe de l'Est.
4	**Tourisme Îles-de-la-Madeleine (ATR)**	- Envoi d'informations par courriel. - Rencontres individuelles et discussions avec des représentants de l'association touristique. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants de l'ATR étaient présents (CCTPE, TCR) - Participation à la consultation sur la planification stratégique en tourisme. - Appui confirmé, discussions sur des collaborations futures en lien avec la sensibilisation des visiteurs.
5	**Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine**	- Envoi d'informations par courriel. - Rencontres individuelles et discussions. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (CCTPE, TCR). - Appui confirmé, discussions sur des collaborations.
6	**Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM)**	- Implication dans le développement du projet. - Rencontre et discussions sur la planification. - Appui confirmé, partage d'expertise. - Prise en charge du volet de l'approche avec les propriétaires privés.
7	**Club de VTT des Îles-de-la-Madeleine**	- Envoi d'informations par courriel. - Rencontres individuelles et discussions avec des représentants du Club (président et vice-président). - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (CCTPE). - Appui confirmé, discussions sur des collaborations.
8	**Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles**	- Envoi d'informations par courriel. - Rencontres individuelles et discussions avec des représentants de l'association. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents. - Appui confirmé, discussions sur des collaborations.
9	**Association de kite**	- Envoi d'informations par courriel.

	des Îles-de-la-Madeleine	- Rencontres individuelles et discussions avec des représentants de l'association. - Appui confirmé, discussions sur des collaborations. - Développement de collaborations et appui sur des actions de l'association s'inscrivant en lien avec les objectifs du projet PHa/REs.
10	**East Point Management Committee (EPMC) – utilisateurs**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (Comité de travail de la Pointe de l'Est).
11	**Membres utilisateurs de la TCR (acteurs de l'eau)**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (TCR).
12	**Sûreté du Québec (SQ)**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (CCTPE).
13	**Bon goût frais des Îles (BGF)**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (CCTPE, TCR).
14	**CERMIM**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (CCTPE).
15	**ECCC** **SCF**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (Comité de travail de la Pointe-de-l'Est).
16	**MFFP**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (Comité de travail de la Pointe-de-l'Est).
17	**MTQ**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (CCTPE).
18	**MAPAQ**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants étaient présents (CCTPE).
19	**Living lab en innovation sociale (LLIO)**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet PHa/REs lors de rencontres et discussions. - Développement d'une collaboration pour l'accompagnement d'Attention Fragîles dans la planification intégrée du projet PHa/REs, ainsi que dans le pilotage du Living Lab en découlant, à travers un cadre collaboratif. - Partenariat confirmé, collaborations discutées et accompagnement débuté.
20	**SEKHA**	- Envoi d'informations par courriel. - Présentation du projet PHa/REs lors de rencontres et discussions. - Développement d'une collaboration pour l'accompagnement d'Attention Fragîles dans la planification intégrée du projet PHa/REs, ainsi que dans le pilotage du Living Lab en découlant, au travers un cadre collaboratif. - Partenariat confirmé, collaborations discutées et accompagnement débuté.
21	**Communauté / population**	- Entrevues à la radio locale (CFIM) pour l'annonce du projet PHa/REs et présentation du projet. - Publications sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) pour parler du projet PHa/REs.

Indicateur 1.1.1 - Nombre de rencontres et nombre d'acteurs mobilisés

- 26 rencontres individuelles, ciblées, de groupes, de comités et tables de concertation où le projet PHa/REs a été présenté et/ou discuté avec les acteurs-clés et les utilisateurs des milieux naturels.
- 21 acteurs-clés et groupes d'utilisateurs rejoints et/ou mobilisés.

Indicateur 1.1.2 - Moyens utilisés pour rejoindre les acteurs-clés et les utilisateurs

- Envoi d'informations par courriel.
- Rencontres individuelles et discussions.
- Rencontres ciblées avec des représentants des organisations et des groupes d'utilisateurs.
- Présentation du projet lors de rencontres de comités et de tables de concertation où des représentants des organisations ciblées et des groupes d'utilisateurs (Forum des partenaires, CCTPE, TCR, Comité travail de la Pointe-de-l'Est DE, etc.).
- Participation à la consultation sur la planification stratégique en tourisme.
- Confirmation d'appuis, de partenariats et de collaborations.
- Implication dans le développement et/ou la planification du projet.
- Prise en charge d'actions s'inscrivant en lien avec les objectifs du projet.
- Entrevues à la radio locale (CFIM) pour l'annonce du projet PHa/REs et présentation du projet.
- Publications sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) pour parler du projet PHa/REs.

Livrables - documents joints au rapport annuel

- Tableau 1 - Rencontres avec les acteurs-clés et les utilisateurs *(section 4.1.1 rapport annuel)*
- Tableau 2 - Moyens utilisés pour rejoindre les acteurs-clés et les utilisateurs *(section 4.1.1 rapport annuel)*
- 4.1.1- Tableaux des acteurs clés - Atelier collaboratif lancement PHa/REs

4.1.2 Identification des principales menaces et problématiques

Un deuxième résultat visé par l'activité 1 est l'identification des principales menaces et problématiques par secteur géographique et par type d'activité afin de bien documenter les impacts des activités sur les espèces et leurs habitats. Une partie de cette acquisition de données a été réalisée au cours de l'année 2019-2020 par la prise de données d'observation de terrain ainsi que par des photographies et des images de drone. Un rapport d'analyse des observations des usages et des comportements problématiques sur les plages autorisées à la circulation motorisée (été 2019) a été réalisé au cours de l'automne 2019 et au début de l'hiver 2020. Ce rapport a été présenté aux acteurs-clés et autres groupes d'utilisateurs en janvier 2020 lors de la rencontre du Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement (CCTPE).

La figure 2 présente le bilan des observations de l'été 2019 par secteur géographique. Ces activités d'observation visaient principalement à 1) documenter les comportements des utilisateurs et les menaces par secteur afin de mieux cibler les interventions de protection et 2) obtenir un portrait réel des perturbations anthropiques qui menacent la faune et les habitats de ces secteurs. Au cours de ces activités d'observation, ont été notés des renseignements sur les types d'activités pratiquées, les types de comportements adoptés par les utilisateurs, les types

de véhicules observés, les perturbations anthropiques visibles sur les lieux ainsi qu'une estimation globale de l'achalandage.

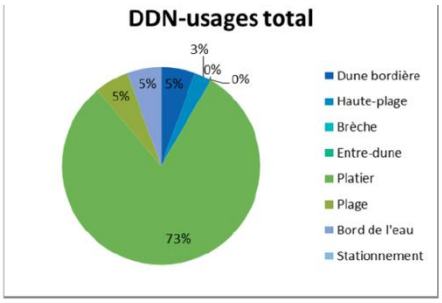
Dune du Nord

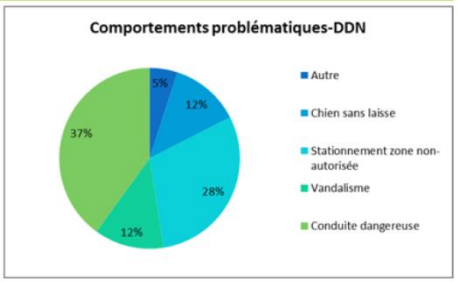


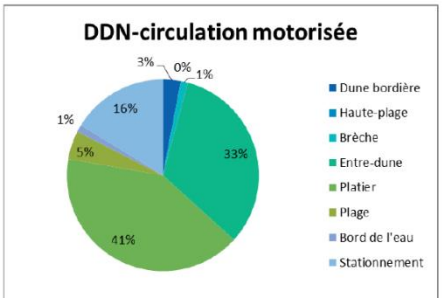
- Problématiques en début de saison dues au chemin d'accès rendu inutilisable par les tempêtes : en l'absence d'un chemin ou accès autorisé, les utilisateurs empruntaient la plage, les entre-dunes ou passaient au travers des dunes pour accéder au platier.
- Aucune roulotte observée sur le platier avant la mi-juillet (absence de chemin d'accès et inondation du sentier en arrière-dune).
- Respect de la nouvelle signalisation par une majorité d'utilisateurs : comparativement à 2018, beaucoup moins de véhicules observés sur la plage et hors des zones autorisées à la circulation, véhicules et roulottes stationnés dans les zones autorisées.

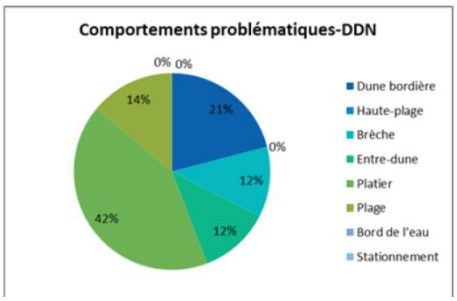
- Observation de nombreux comportements à risque ou contraires à la réglementation : circulation sur la plage en zone interdite, circulation dans les brèches et la dune bordière, conduite à haute vitesse, acrobaties dangereuses véhicules surchargés, sauts de dunes, stationnement dans la végétation.
- Présence policière observée à certains moments, mais interventions et régularité insuffisantes pour décourager les comportements inadéquats, illégaux et dangereux.









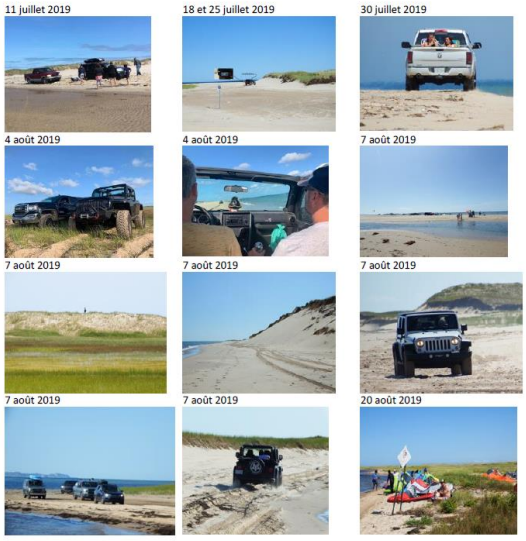


Sandy Hook

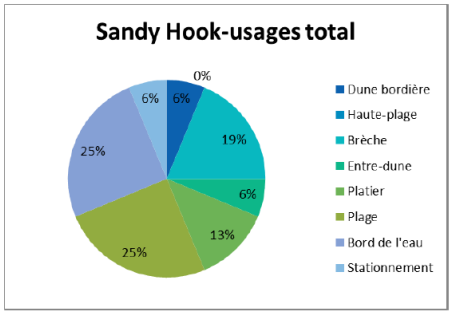


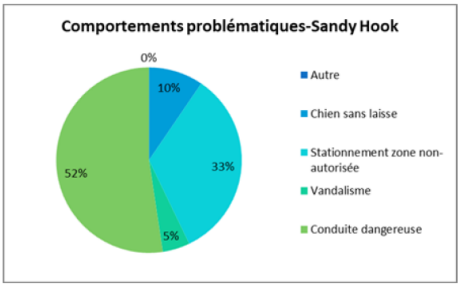


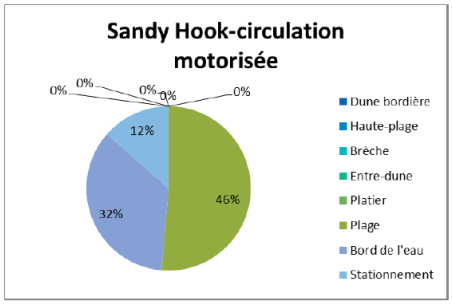
- Le côté intérieur du Sandy Hook (Baie de Plaisance) devient très achalandé en saison estivale, fortement utilisé par divers types de véhicules motorisés et pour de multiples usages. Le Bout du Banc est souvent rempli de véhicules, même si la réglementation ne le permet pas officiellement.
- Plage très étroite à certains endroits, ce qui rend la circulation difficile à marée haute. Observation de nombreux véhicules qui accèdent à marée haute en utilisant toutes les possibilités (ex. : sentiers visibles non officiels, traverse de milieux humides, etc.).
- Le côté intérieur du Sandy Hook, les milieux dunaires et les milieux humides sont dégradés par la multiplication de sentiers et les passages de véhicules.

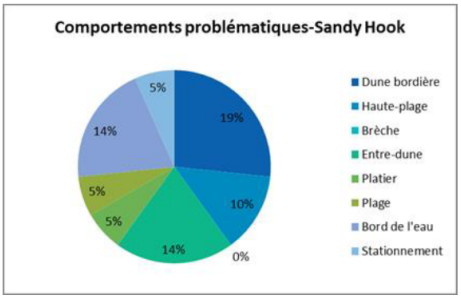


- Nouvelle signalisation mise en place respectée en début de saison estivale, mais plus la saison avançait plus les traces de circulation et observations de véhicules dans les entre-dunes et sur le côté plage extérieur augmentaient.
- Comportements dangereux observés pour la sécurité des utilisateurs : véhicules qui circulent à grande vitesse à travers les autres utilisateurs (marcheurs, baigneurs, cueilleurs de mollusques).
- Présence policière observée à certains moments, mais interventions et régularité insuffisantes pour décourager les comportements inadéquats, illégaux et dangereux.









Dune du Sud

15 juillet 2019



6 août 2019



6 août 2019



8 août 2019



14 août 2019



14 août 2019



25 août 2019



25 août 2019



25 août 2019



- Présence de gens dans une boîte de camion, véhicules surchargés, vandalisme et vitesse au volant.
- Présence de camions, voitures et VHR sur la plage.
- Achalandage variant entre les classes A à C soit de 1 à 15 véhicules.

Autres plages

16 Juillet 2019



16 juillet 2019



2 août 2019



21 août 2019



21 août 2019



21 août 2019



- Circulation motorisée importante
- Présence importante de déchets
- Absence de signalisation (circulation et périmètres de protection du Pluvier siffleur) / historique de vandalisme

Grande-Entrée - Bassin Est

28 mai 2019



28 mai 2019



16 juillet 2019



16 juillet 2019



16 juillet 2019



16 juillet 2019



- Non-respect de la signalisation (accès à l'île Boudreau, dune bordière et île Boudreau, circulation motorisée)

Grande-Entrée - Bassin Ouest

16 juillet 2019



16 juillet 2019



16 juillet 2019



16 juillet 2019



16 juillet 2019



21 août 2019



- Non-respect des restaurations
- Non-respect de la signalisation (circulation motorisée)
- Présence importante de déchets (principalement engins de pêche)

Grande-Entrée - Plage de la Pointe de la Grande-Entrée

17 juillet 2019



20 juillet 2019



14 août 2019



Dune de l'Ouest - Corfu

14 août 2019



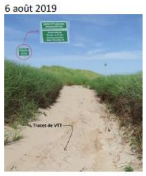
20 août 2019



6 août 2019



6 août 2019



Corfu

- Non-respect des restaurations
- Non-respect de la signalisation (circulation motorisée, restaurations en cours)
- Vandalisme (signalisation)
- Secteurs très achalandés pour des activités récréatives (ex. : feux, camping, kite)

Étang-des-Caps

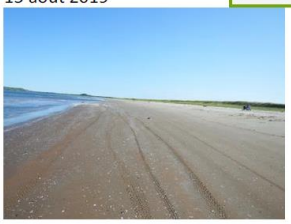
- Non-respect des limites du stationnement

Dune de l'Ouest - Étang-des-Caps

6 août 2019



15 août 2019



Plage de la Martinique- Plage

6 août 2019



6 août 2019



Plage de la Martinique- Sablière

Plage

- Manque de stationnements et de signalisation pour indiquer les stationnements existants
- Création de brèches par le passage répété des piétons
- Présence de chiens sans laisse
- Fréquentation importante « Fat-Bike »

Sablière

- Non respect de la signalisation (circulation motorisée)
- Utilisée comme stationnement
- Création de brèches pour accéder à la plage



Figure 2 : Extraits du bilan des observations plage de l'été 2019 par secteur présenté aux partenaires

De plus, une autre partie de l'information concernant l'identification de ces principales menaces et problématiques proviendra de la base de données et du portrait synthèse qui sera produit pour le territoire dans le cadre du présent projet (voir section 4.3.1). Une grande quantité de portraits environnementaux ont été rédigés par différents organismes de conservation et de gestion concernant le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Toutefois, le problème réside dans le fait que beaucoup de ces documents ne sont disponibles que sous forme papier ou encore dans des dossiers électroniques qui ne sont pas nécessairement partagés entre les organismes ou colligés au même endroit. De plus, comme les formats ne sont pas standardisés, il est difficile de

s'y retrouver et d'obtenir rapidement l'information recherchée. Ainsi lorsqu'un projet ou une nouvelle activité se déroule dans un secteur, il est souvent difficile de connaître l'ensemble de l'information (portrait) ou actions en lien avec un secteur donné, un sous-secteur ou un habitat. Dans le cadre du projet PHa/Res, une base de données a été débutée afin de permettre de colliger toute cette information sous une forme utilisable rapidement et obtenir un portrait du territoire à jour qui puisse aussi être actualisé rapidement. Les informations pour la section portrait sont colligées de la manière suivante en identifiant la cible, le but ou l'objectif général, le type d'habitat (protection légale ou non protégée), le nom de l'habitat s'il s'agit d'un habitat doté d'un statut de protection ou de conservation, le type de milieu, le secteur géographique, le sous-secteur géographique, l'espèce visée. S'ajoutent également la problématique générale (ex. : dégradation du milieu par l'érosion), l'identification des pressions environnementales et anthropiques (ex. : kitesurf, randonnée, VHR), les usages dans le secteur et la saisonnalité où la pression est plus importante, la période de récolte des données, le type de données disponibles (ex. : cartes, inventaires, données géoréférencées, etc.), les constats et les recommandations. Cette base de données vise à rassembler toutes les informations provenant d'inventaire ainsi que les connaissances du milieu sur une même plateforme. Ainsi, il sera possible d'obtenir un topo rapide des informations concernant un secteur géographique, un sous-secteur, pour un type d'habitat ou selon le statut de protection ou de conservation d'un secteur, pour une espèce particulière avant de faire un intervention ou usage, etc.

Indicateur 1.2.1 - Bilan des menaces et problématiques par secteur géographique et type d'activité

- Figure 2 : Bilan des observations plage été 2019 par secteur incluse dans cette section.
- Bilan des menaces et problématiques (données été 2019) réalisé pour 11 secteurs :
    - Dune du Nord (Fatima) ;
    - Sandy Hook ;
    - Dune du Sud ;
    - Bassin Est (GE) ;
    - Bassin Ouest (GE) ;
    - Pointe de la Grande-Entrée ;
    - Corfu (DDO) ;
    - L'Étang-des-Caps (DDO) ;
    - Martinique secteur plage et sablière ;
    - Pointe/pont du Havre-aux-Maisons ;
    - Dune du Nord (Pointe-aux-Loups et Grosse-Île).

Cette activité débutée au cours de l'année 2020-2021 n'a pas pu être terminée et sera poursuivie au cours de l'année 2020-2021.

Livrables - documents joints au rapport annuel

- 4.1.2A- Rapport 2019 Observations plages final
- 4.1.2B- Présentation bilan des observations 2019-final
- 4.1.2C- Base_données_Compilationfinale

4.1.3 Approches d'innovation collaboratives

Un troisième résultat visé par l'activité 1 est l'accompagnement et la formation de l'équipe de projet PHa/REs ainsi que de l'équipe d'Attention FragÎles sur les approches d'innovation collaborative (*ex. : Design Thinking, Living lab*) appliquées à la conservation. Dès le mois de décembre 2019, l'équipe d'Attention FragÎles a fait une recherche pour trouver des ressources de consultants dans ce domaine et travaillant au Québec. Les recherches ont mené vers deux organisations travaillant avec ce type d'approche et ayant déjà mené des activités en collaboration avec d'autres organisations aux Îles-de-la-Madeleine, soit le Living lab en innovation ouverte (LLIO) un CCTT associé au Cégep de Rivière-du-Loup ainsi que SEKHA | catalyseur de changement. Les deux organisations ont alors été contactées et des rencontres ont été organisées début janvier. Après discussion avec les organisations, vu la complémentarité des compétences, forces et expertises, il a été choisi de former une collaboration et un accompagnement conjoint avec le LLio et SEHKA.

Le Living Lab en innovation ouverte (LLio)

Le Living Lab en innovation ouverte (LLio) est un service du Cégep de Rivière-du-Loup, un établissement d'enseignement supérieur public situé à Rivière-du-Loup. C'est un CCTT-PSN (Centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices) dont la mission est de favoriser l'adoption de pratique d'innovation ouverte. Il effectue de la recherche partenariale, offre de la formation et accompagne des milieux, secteurs et organisations dans leurs désirs et projets d'innovation ouverte. Le LLio a réalisé plusieurs mandats en matière de pilotage ou co-pilotage de projets Living Labs ainsi que de formations de facilitateurs de démarches de design thinking. Dans le cadre de ce mandat, le LLio est représenté par Jean-François Jasmin, designer et facilitateur de processus cocréatifs. Il est épaulé par David Guimont, co-coordonnateur, chercheur, designer et facilitateur de processus cocréatifs. Jean-François et David ont tous deux contribué à des projets de Laboratoires vivants, dont certains ayant pour thème la biodiversité et les changements climatiques : adaptation aux changements climatiques de l'industrie touristique en zone côtière et adaptation aux changements climatiques de l'industrie touristique des Laurentides.

SEKHA | Catalyseur de changement

Depuis plus de 12 ans, Pascale Geoffroy accompagne les organisations et les collectivités à réfléchir et à faire autrement, dans une perspective de développement durable. À l'aide d'approches participatives et de méthodes collaboratives, elle cocrée et facilite des expériences qui misent sur l'intelligence collective des communautés, qui renforcent leur pouvoir d'agir, qui débloquent les potentiels, qui mènent à l'action. SEKHA accompagne les organisations et les collectivités à analyser leur milieu et à découvrir les meilleures stratégies pour atteindre les objectifs souhaités, de façon systémique, concertée et engageante. SEKHA assiste les organisations à revoir les pratiques, les procédures et les structures en place, afin d'accroître leurs capacités à s'adapter au changement. SEKHA crée et anime des ateliers expérientiels, des événements et des formations qui outillent les individus, les organisations et les communautés à se transformer et à transformer leur milieu.

Le mandat octroyé au consortium LLio et SEKHA dans le cadre du projet PHa/REs est le suivant : accompagner Attention FragÎles dans la planification intégrée et « vivante » du projet PHa/REs, ainsi que dans le pilotage du Living Lab en découlant, à travers un cadre collaboratif qui favorise les réflexions systémiques, le développement de nouvelles postures et l'atteinte des impacts souhaités.

SEKHA et le LLio accompagnent conjointement l'équipe PHA/REs sous deux volets :

1) Définir clairement l'apport des processus participatifs dans le processus global du projet PHa/REs à déployer. Attention FragÎles ciblent plusieurs objectifs à travers le projet PHa/REs, qui touchent autant la valeur des écosystèmes eux-mêmes que la gouvernance des acteurs locaux, l'éducation en matière d'environnement, les capacités individuelles et collectives à la pensée systémique, la cohérence planification-action, et le changement de comportements, individuel et collectif.

2) Co-designer et animer un premier atelier avec les acteurs locaux. Pour lancer officiellement le projet PHa/REs. Attention FragÎles souhaitant rassembler des acteurs locaux lors d'un atelier collaboratif, afin de générer un momentum et leur engagement dans la démarche qu'ils coconstruiront ensemble.

Atelier de travail du 20-21 février avec l'équipe d'Attention FragÎles

Attention FragÎles a sollicité SEKHA et le LLio pour les accompagner à mettre en place le projet PHa/REs, qui se veut un laboratoire vivant de planification et d'expérimentation, co-construit par les acteurs locaux, sur une base d'implication volontaire. C'est ainsi qu'une équipe Design formée de Marie-Ève Giroux, Mélanie Bourgeois, Véronique Déraspe et Carole Leblanc ont co-conçu avec SEKHA et le LLio une session de travail de deux jours pour l'ensemble de l'équipe d'Attention FragÎles. Tenue aux Îles-de-la-Madeleine les 20 et 21 février dernier, cette session de travail poursuivait l'intention d'instaurer un cadre collaboratif, créatif et d'apprentissage permettant à l'ensemble de l'équipe d'Attention FragÎles de développer une vision intégrée du projet PHa/REs en lien avec les autres projets de l'organisme, d'en définir le cadre directeur (processus global) et de déterminer l'intention du premier atelier collaboratif (19 mars), dans le but de s'approprier l'ensemble du projet, à travers l'expérimentation de méthodes collaboratives.

Cette session de travail (20-21 février) a permis :

- de débuter l'identification des cibles de changements souhaités (impacts ultimes) par le projet PHa/REs, les conditions préalables pour les générer et les leviers à activer pour appuyer ces conditions, à l'aide du cadre logique de la théorie du changement ;
- de comprendre et d'identifier les éléments clés d'un écosystème Living Lab potentiel ;
- d'explorer des projets potentiels du « Living Lab PHa/REs » et de se familiariser avec la méthodologie du design thinking ;
- de définir l'intention et les focus de l'atelier collaboratif du 19 mars, lançant officiellement la démarche au sein de la collectivité des Îles ;

- de cibler les prochaines étapes sur lesquelles se pencher dans les six prochains mois, ainsi que les besoins d'accompagnement à cet effet ;
- de rendre explicites les présomptions des membres de l'équipe, pouvant constituer des barrières à la mise en œuvre de PHa/REs, et de s'exercer à les transformer en moteurs de changement ;
- de noter les besoins exprimés individuellement par tous les membres de l'équipe pour une meilleure appropriation de la démarche et la mise à profit maximale de leur potentiel à travers le déploiement de PHa/REs.

Intentions de la session de travail :
Instaurer un cadre collaboratif, créatif et d'apprentissage permettant à l'ensemble de l'équipe d'Attention FragÎles de développer une vision intégrée du projet PHa/REs en lien avec les autres projets de l'organisme, d'en définir le cadre directeur (processus global) et de déterminer l'intention du premier atelier collaboratif (19 mars), dans le but de s'approprier l'ensemble du projet, à travers l'expérimentation de méthodes collaboratives.

Focus :
- Cibler les changements souhaités (impacts) par le projet PHa/REs (théorie du changement).
- Déterminer les leviers sur lesquels miser pour activer les changements souhaités (design thinking).
- Explorer des projets potentiels du "living lab" : identifier les limites du projet et les postures de l'organisation/de l'équipe.
- Planifier la mise en œuvre de PHa/REs : les prochaines étapes et l'accompagnement nécessaire.

Contenu des deux jours de formation :
- Activité expérientielle p/r à la transformation sociale
- Living lab : fondements, principes et outils
- Exercice sur l'écosystème LV
- Exercice sur les projets LV
- Théorie du changement : cibler les changements souhaités
- Théorie du changement : identifier les conditions préalables
- Théorie du changement : cibler les changements souhaités
- Retour sur l'expérience et explication théorique
- Les fondements du design thinking (processus, postures, etc.).
- Living lab : Imaginer un maximum de projets/interventions/activités
- Prototyper un projet/une intervention/une activité
- Planifier les prochaines étapes : définir l'intention de l'activité collaborative du 19 mars
- Planifier les prochaines étapes : accompagnement souhaité par rapport au LL
- Moment d'introspection : déconstruire les barrières potentielles

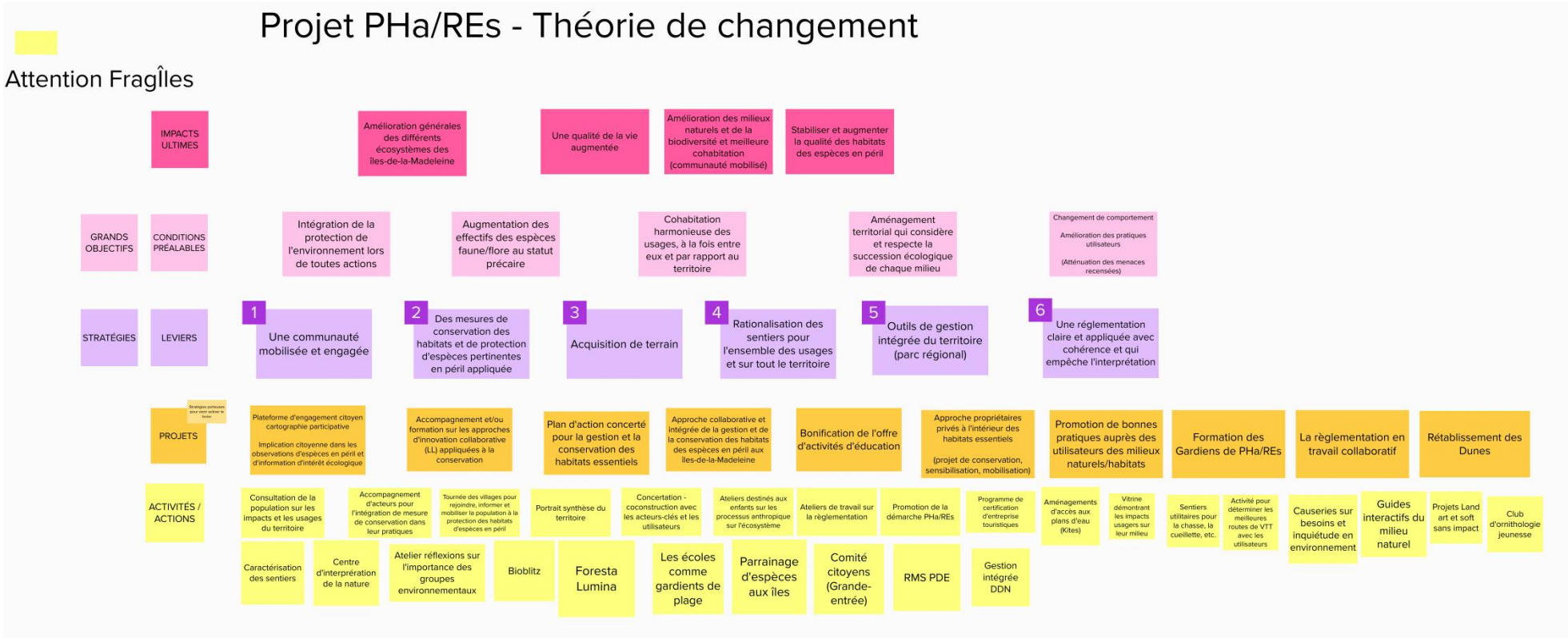


Figure 3 : Théorie de changement projet PHa/REs (résultat de la session de travail - février)

La planification intégrée de la démarche PHa/REs

Les sessions de travail des 20 et 21 février dernier a amené l'équipe d'Attention FragÎles à réorganiser la planification initiale de la démarche PHa/REs à l'aide du cadre logique de la théorie de changement (figure 3). Cette étape avait pour but de cibler de façon plus précise les impacts souhaités à long terme et les leviers sur lesquels ils reposent, afin d'orienter les initiatives à entreprendre pour maximiser leurs retombées et le déploiement optimal des ressources de l'organisme (qu'elles soient financières et matérielles, ou relatives au temps, aux énergies et aux talents de chacun).

Indicateur 1.3.1 Planification et réalisation de l'atelier de travail en intégrant de nouvelles approches d'innovation collaborative

En parallèle de la session de travail de février, l'équipe design a également co-conçu avec SEKHA et le LLio le premier atelier collaboratif avec les acteurs locaux, intégrant les approches d'innovation ouverte, devant lancer officiellement le projet PHa/REs prévu le 19 mars.

Livrables - documents joints au rapport annuel

- 4.1.3A- Formation_Attention-Fraglles_20.02.2020 - LLIO-SEHKA
- 4.1.3B- J1-Atelier_Design thinking
- 4.1.3C- J2-Atelier_Living Lab

4.1.4 Atelier de travail et de concertation avec les acteurs-clés et les utilisateurs

Un quatrième résultat visé par l'activité 1 était la réalisation d'un atelier de travail et de concertation avec les acteurs-clés et les utilisateurs visant à développer une approche collaborative et intégrée de la gestion et de la conservation des habitats des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine. En parallèle de la session de travail de février, l'équipe design pour l'atelier a donc également co-conçu avec SEKHA et le LLio le premier atelier collaboratif avec les acteurs locaux, devant lancer officiellement le projet PHa/REs le 19 mars dernier. Cet atelier a été planifié avec l'équipe de projet PHa/REs et l'équipe design complétée par le LLio et SEHKA. L'intention de l'atelier collaboratif du 19 mars était : Créer un cadre de lancement de la démarche PHa/REs qui suscite l'engagement et l'implication des acteurs clés dans la démarche poursuivie. Dans le contexte pandémique que le Québec traverse présentement, cet atelier a malheureusement dû être reporté à une date ultérieure et indéterminée.

Focus de l'atelier prévu :

- comprendre la démarche PHa/REs ;
- prendre conscience de son rôle potentiel (son propre impact sur les écosystèmes et son influence auprès des autres acteurs – fait partie de la solution) ;
- prendre conscience des bénéfices que la démarche peut générer pour les acteurs clés et la collectivité (perpétuité des usages/activités et de la raison d'être de l'acteur).

Contenu de l'atelier prévu :

- présentation de la démarche PHa/REs ;
- services écosystémiques et valeurs ;
- enjeux liés à l'usage du territoire ;
- activité prospective d'un futur souhaitable ;
- l'ADN des projets porteurs ;
- world café façon speed dating.

Indicateur 1.2.1 Compte rendu de l'Atelier, ses recommandations, pistes de solutions et liste des participants avec leurs coordonnées

Indicateur 1.2.2 Nombre d'acteurs-clés et d'utilisateurs du territoire s'engageant à mettre en œuvre des mesures prioritaires et/ou à intégrer des actions de protection des habitats d'espèces en péril dans leurs activités

- Non complété, l'atelier de lancement de la démarche PHa/REs ayant dû être reporté à une date ultérieure dû à la pandémie.

La planification 2020-2021 permettra de revoir et ajuster ces actions pour atteindre ces résultats au cours de la prochaine année. Les méthodes retenues pour rencontrer et concerter les acteurs-clés et utilisateurs seront adaptées à l'évolution de la situation à l'automne 2020.

Livrables - documents joints au rapport annuel

- 4.1.4A- Liste invitations et participants 19 mars
- 4.1.4B- Invitation atelier collaboratif PHaREs - 19 mars
- 4.1.4C- AttentionFragIles_atelier19mars-deroulement_06.03.2020

Dans le contexte de pandémie et avec l'annulation de l'atelier de lancement de la démarche PHa/REs avec les partenaires prévu le 19 mars, l'équipe de projet s'est réunie virtuellement (zoom), dû aux mesures de confinement, afin de réfléchir à la planification et la réorientation du déploiement di projet dans le contexte actuel.

Voici les principaux éléments abordés lors de cette rencontre.

1- Comment on structure la démarche

- Structurer/ valider la démarche
- Méthode de démarrage
- Avantages d'une vision externe sur le projet (perspective extérieure)
- Approche et techniques, concepts:
    - créer le canal de communication/échange
    - Ne pas perdre la confiance des partenaires, rythme d'échange
- Apprendre de nos erreurs
- Mise en œuvre du projet
- Passer de la théorie à la mise en oeuvre

Priorités de travail mars-avril 2020 (réorganisation COVID-19)

- Poursuivre le travail avec l'équipe design pour la planification PHa/REs avec LLio et SEKHA.
- Poursuivre le travail sur le portrait (habitats, secteurs et sous-secteurs) (base de données à compléter littérature, table des matières du portrait)
- Commencer à réfléchir l'outil plateforme collaborative/participative
- Réfléchir sur les groupes cibles prioritaires
- Formation facilitateur ?
- Réflexion sur le développement d'outils vidéo de sensibilisation

2- Approche pour les différentes clientèles

- Faire un inventaire des techniques d'approche d'interaction avec les usagers
- Technique d'approche en communication et empathie
- Comment diffuser et atteindre le plus de gens possible
- Comment arriver à faire de nos présomptions des moteurs de changement

Levier 1: mobilisation

Groupes cibles prioritaires :

- Citoyens/Madelinots
- Communauté maritime
- 15-25 / jeunes adultes
- Utilisateurs de véhicules 4x4
- VTT (membres, non-membres)
- Adeptes de sports de glisse
- Association touristique (entreprises et visiteurs)
- Propriétaires fonciers
- Utilisateurs des milieux humides (chasseurs/cueilleurs)

Questions à se poser en lien avec les utilisateurs :

- Comment motiver la participation d'utilisateurs?
- Comment faire des animations d'activité avec les utilisateurs ? (quelles activités/projets/interaction)
- Comment mesurer leur participation? (qu'est-ce qu'on évalue/valide/, etc.)

3- Besoins de formations/accompagnement

- Tâches et rôle de chacun / partenaires, employés ET sentir que j'apporte quelque chose, ma valeur
- Développer de nouvelles compétences/habiletés
- Partage de compétence en facilitation
- Élargir notre coffre à outils
- Mobiliser le plus de monde possible
- Formation pour des ateliers en ligne/rencontre en ligne?
- Formation vidéo/montage

4.1.5 Approche auprès des propriétaires privés

Le cinquième et dernier résultat visé en 2019-2020 par l'activité 1 est la planification de l'approche auprès des propriétaires privés pour les engager dans la conservation des habitats essentiels. Cette étape comprend notamment l'identification des secteurs prioritaires, le recensement des propriétés, les stratégies de communication et un modèle de cahier de quoi? pour les propriétaires.

La Société de conservation des Îles (SCIM) travaillant déjà depuis plus de 20 ans auprès des propriétaires privés des Îles-de-la-Madeleine s'est engagée à prendre en charge ce volet d'action du projet PHa/REs. La SCÎM poursuit ainsi son travail entamé au cours des dernières années dans des secteurs identifiés comme habitats essentiels. Les actions s'inscrivant en lien avec les

objectifs du projet PHa/REs visent à mobiliser les propriétaires privés de l'archipel dans la conservation et à réduire les menaces pour les espèces en péril du territoire.

La Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM)

La SCÎM a pour mission de protéger des sites naturels abritant des espèces ou des espaces d'intérêt écologique par achat, dons, legs testamentaire ou entente de conservation. Elle protège des milieux naturels et contribue au maintien de la biodiversité et à l'établissement de liens harmonieux entre l'humain et la nature. Elle mène des activités de recherche, gestion, éducation ou interprétation sur des sites d'intérêt et les rendre accessibles au public. Elle veille au maintien d'activités récréotouristiques, agricoles, forestières, de chasse et de cueillette lorsque celles-ci valorisent, sans la compromettre, la richesse du milieu naturel. Elle prône la conservation des sites naturels au moyen de conférences, publications, visites guidées et autres moyens d'information.

Au cours de l'automne et de l'hiver 2020, la SCÎM a mis à jour la liste de propriétaires des secteurs ciblés dans ce projet (document joint au rapport). En faisant cette rétrospective, il a été constaté que plusieurs terrains avaient été vendus au cours de la dernière année. Il sera donc important de rejoindre les nouveaux propriétaires pour les informer du projet en cours et voir avec eux, comment ils peuvent s'impliquer dans la conservation des habitats d'espèces en péril.

Les principaux secteurs ciblés couvrent le territoire terrestre en périphérie de la Baie du Havre-aux-Basques, de l'Étang à Ben, du Barachois, du Cap de l'Hôpital, des Sillons et du Bassin aux Huîtres tous faisant partie de l'habitat essentiel désigné d'une ou plusieurs espèces relatives au projet et visées par des programmes de rétablissement (figure 4).

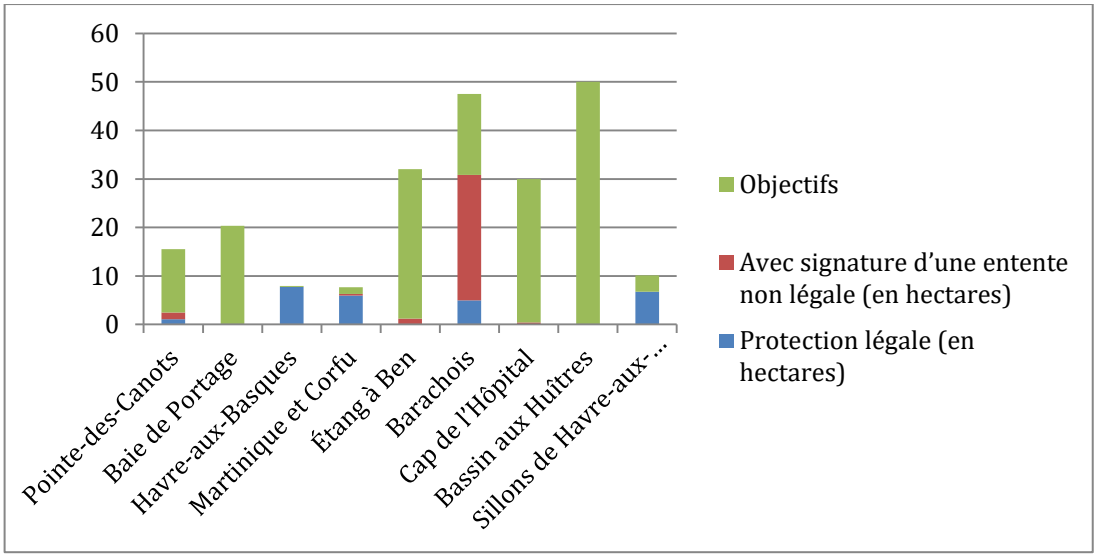


Figure 4 : Principaux secteurs ciblés et objectifs de conservation

Les espèces ciblées par ce projet sont : l'aster du golfe Saint-Laurent (menacée), le bécasseau maubèche de la sous-espèce rufa (en voie de disparition – EVD), les trois chauves-souris récemment inscrites à la LEP, soit la chauve-souris nordique, la petite chauve-souris brune et la pipistrelle de l'Est (3 EVD) (deux d'entre elles ont été recensées par monitorage dans deux de nos secteurs identifiés précédemment), le grèbe esclavon population des Îles-de-la-Madeleine (EVD), le hibou des marais (préoccupante - PR), le quiscale rouilleux (PR) ainsi que râle jaune (PR). La figure 5 présente les principales espèces en péril selon les secteurs ciblés.

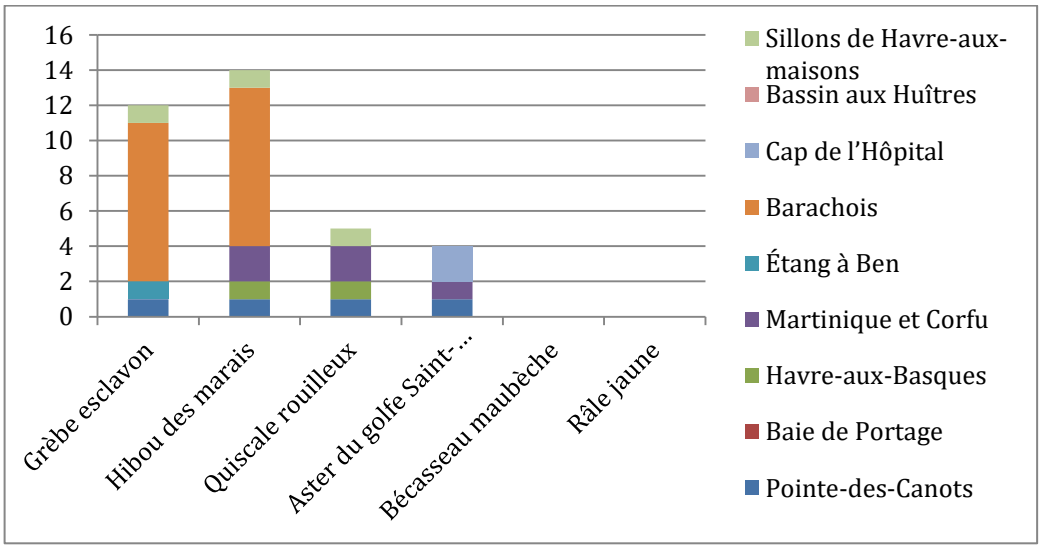


Figure 5 : Espèces en péril visées selon les secteurs ciblés pour la conservation

Indicateur 1.1.5 Nombre de secteurs identifiés et de propriétés ciblés

- Neuf (9) secteurs prioritaires identifiés :
  - Sillons de Havres-aux-Maisons
  - Bassin aux Huîtres
  - Cap de l'Hôpital
  - Barachois (Fatima)
  - Étang à Ben
  - Martinique et Corfu
  - Havre-aux-Basques
  - Baie du Portage
  - Pointe-des-Canots
- Six (6) espèces en péril principalement concernées :
  - Grèbe esclavon
  - Hibou des marais
  - Quiscale rouilleux
  - Aster du golfe Saint-Laurent
  - Bécasseau maubèche
  - Râle jaune

Livrables - documents joints au rapport annuel

- 4.2.1- Liste des propriétaires et secteurs ciblés

4.2 Mise en œuvre des mesures prévues

Cette section concerne le bilan des activités réalisées pour l'année 2019-2020 visant la mise en œuvre des mesures prévues. Cette deuxième activité vise l'atteinte de trois principaux résultats:

2.1 Analyse des résultats d'observation des habitats
2.2 Activités d'éducation relative à l'environnement
2.3 Démarches d'acquisition de propriétés privées

4.2.1 Analyse des résultats d'observation des habitats

Le premier résultat visé par l'activité 2 du projet PHa/REs pour l'année 2019-2020 est l'analyse des résultats des activités d'une équipe d'agents de monitorage des habitats et de promotion de bonnes pratiques auprès des utilisateurs. Cette analyse a permis de dégager des recommandations générales et spécifiques par secteurs afin d'améliorer les interventions des gestionnaires et des intervenants-clés pouvant mettre en place des actions ou des mesures favorables à la protection des espèces en péril et de leurs habitats sur le territoire. La principale espèce ciblée par cette action est le pluvier siffleur et l'ensemble des plages de l'archipel sur lequel on retrouve des habitats pour cette espèce est visé.

Ce rapport (document joint) présente les résultats et l'analyse des observations réalisées entre les mois de mai et août 2019 par des agentes d'observation d'Attention FragÎles qui ont parcouru trois secteurs de l'archipel principalement ciblés par ce projet, soit les plages de la Dune du Nord, de la Dune du Sud et celle du Sandy Hook. Elles ont également parcouru plusieurs autres plages où la présence du pluvier siffleur était probable ou confirmée. À ces données ont été ajoutées au portrait les quelques observations documentées par d'autres membres de l'équipe d'Attention FragÎles, témoins d'événements particuliers qui ont eu lieu sur les plages où niche le pluvier siffleur ou qui nécessitent des travaux futurs de restauration. Au total, 40 journées différentes totalisant plus de 230 heures spécifiquement liées à l'observation pour trois personnes ont été allouées à ce mandat de surveillance.

Tel que précédemment mentionné, ces activités d'observation visaient principalement à :

- documenter les comportements des utilisateurs et les menaces par secteur afin de mieux cibler les interventions de protection ;
- Obtenir un portrait réel des perturbations anthropiques qui menacent la faune et ses habitats afin de permettre d'identifier les priorités d'intervention.

Au cours de ces activités d'observation, ont été notés des renseignements sur les types d'activités pratiquées, les types de comportements adoptés par les utilisateurs, les types de véhicules observés, les perturbations anthropiques visibles sur les lieux ainsi qu'une estimation globale de l'achalandage. Afin de compiler et d'analyser les résultats, les observations ont été réparties en quatre catégories : usages, comportements problématiques, perturbations visibles, présence de véhicules motorisés (circulation ou stationnement).

Chaque semaine, un rapport contenant le résumé des observations ainsi que les images captées pendant la période visée était rédigé et transmis à M. Serge Bourgeois, directeur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Ces informations étaient également partagées par celui-ci à la Sûreté du Québec. Ces informations servaient alors à orienter les interventions des policiers appliquant le règlement sur la circulation motorisée sur les plages de l'archipel, notamment en ciblant des périodes ou secteurs d'intervention. Une présence accrue et soutenue des policiers ainsi que d'équipes de cadets a été observée au cours de l'été 2019. Des actions de sensibilisation sur la réglementation en vigueur ainsi que des interventions auprès d'utilisateurs ne respectant pas celle-ci ont été réalisées de manière plus importante que par les années passées.

Principaux constats

Au cours de l'été 2019, les observations ont eu lieu principalement dans les secteurs des plages de la Dune du Nord (plage de l'Hôpital), du Sandy Hook et de la Dune du Sud (plage de la Cormorandière) (figure 6).

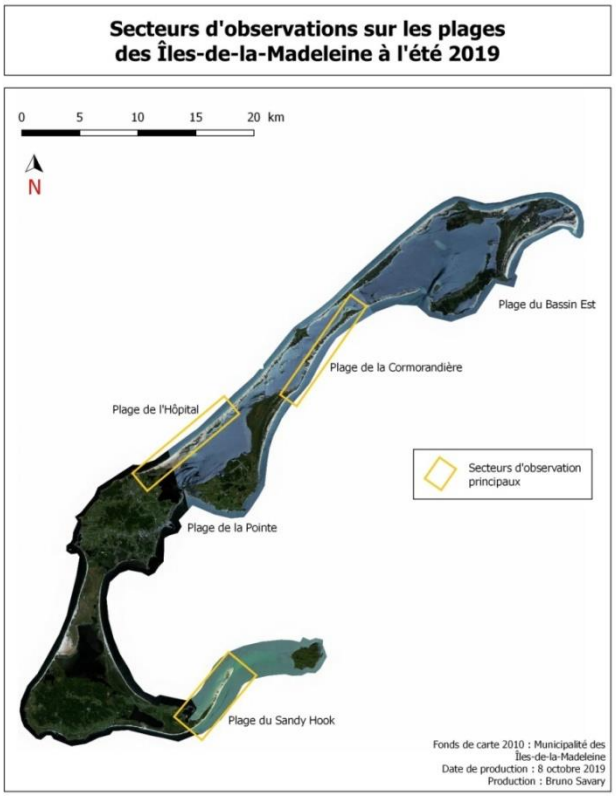


Figure 6 : Localisation des principaux secteurs ayant fait l'objet d'observations à l'été 2019

Certaines observations ponctuelles ont également été faites du côté de la Grande-Entrée (plages du Bassin Est, Bassin Ouest et Pointe de la Grande-Entrée), de la Dune de l'Ouest (Corfu et Étang-des-Caps), de La Martinique (plage et sablière), de la Plage de la Pointe (pont du Havre-aux-Maisons) ainsi qu'à Pointe-aux-Loups et Grosse-Île (plage de la Pointe de l'Est).

Partout, plusieurs perturbations étaient visibles dans les différents milieux naturels environnants. Il s'agit presque essentiellement (86 %) de traces de véhicules observées dans des zones interdites à la circulation motorisée et en second lieu de la présence de déchets. En 2019, 37 % des perturbations visibles ont été observées dans les entre-dunes, particulièrement convoitées par les pluviers siffleurs, comparativement à 17 % en 2018 (figure 7). C'est une augmentation notable de 20 %. Beaucoup de perturbations ont également été observées dans des brèches en restauration, pourtant bien identifiées par un affichage adéquat. Bien que le graphique indique une diminution notable et encourageante des perturbations visibles dans la dune bordière, il n'en reste pas moins que ce lieu recouvert d'ammophile à ligule courte est pourtant interdit d'accès à la circulation motorisée en tout temps.

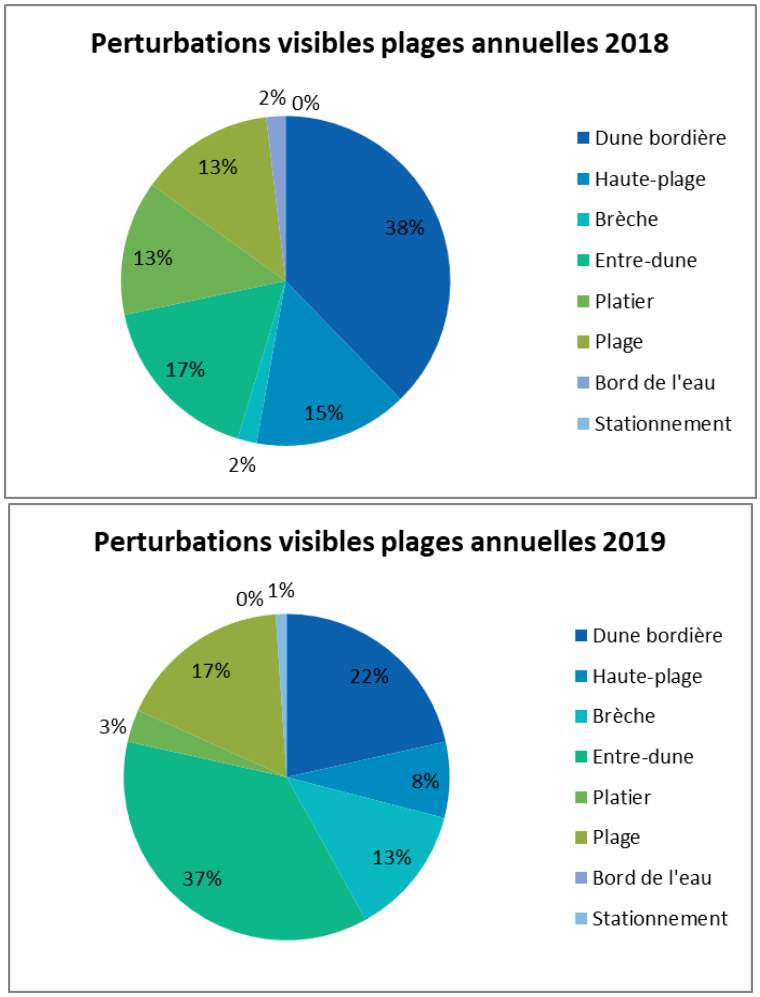


Figure 7. Comparaison lieux de perturbations visibles sur les plages annuelles 2018 et 2019

En matière d'achalandage (figure 8), c'est à la Dune du Nord que le plus grand nombre de véhicules motorisés, tous types confondus, ont été observés. Les véhicules étaient comptabilisés selon le lieu dans lequel ils se trouvaient. Bien que souvent très nombreux, tous ceux qui étaient stationnés dans l'aire touristique de l'Anse-aux-Baleiniers ont été exclus du décompte puisque l'étude concernait davantage les milieux naturels environnants. Pour toutes les plages visitées,

l'affluence variait principalement entre 1 et 15 véhicules de chaque type (VHR, camions, campeurs, voitures ou roulottes) lors des séances d'observation. Les résultats auraient sans doute été revus à la hausse si les durées d'observation avaient été prolongées, la durée moyenne étant d'environ deux heures par site.

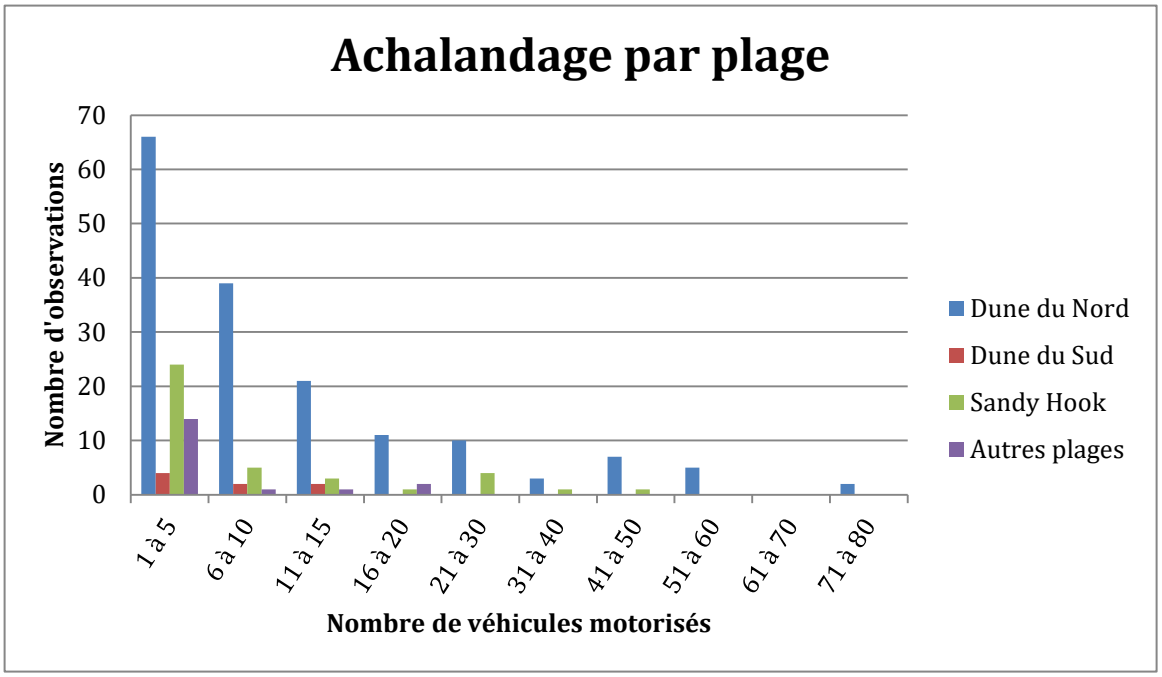


Figure 8. Achalandage par plage en matière de véhicules motorisés (tous types confondus) en fonction de la fréquence d'observations par secteur

Recommandations générales

À l'automne 2019 et à l'hiver 2020, à la suite de l'analyse des données d'observations des plages collectées durant l'été 2019 par l'équipe d'Attention FragÎles, des recommandations générales ont été identifiées. Ces recommandations ont été présentées aux représentants de la CMÎ ainsi qu'aux partenaires locaux en janvier 2020 lors de la rencontre du CCTPE.

En premier lieu, bien que nul ne soit censé ignorer la Loi, il a été soulevé qu'il est primordial de sensibiliser la population et les visiteurs en bonifiant la diffusion des lois et règlements qui concernent la circulation motorisée sur les plages et les différents milieux dunaires fragiles en saison estivale. Il est important de véhiculer des messages clairs et positifs qui encouragent l'adoption de bons comportements et qui s'adressent autant aux Madelinots qu'aux touristes transmis par le biais de la radio locale de CFIM ou celle de Radio-Canada, de différents médias sociaux, de dépliants distribués d'emblée aux visiteurs qui arrivent par voie maritime ou par voie aérienne et d'affiches attrayantes et claires disposées stratégiquement dans les commerces, les entreprises, les bureaux gouvernementaux et municipaux. De plus, des rencontres et des conférences pourraient être organisées dans des entreprises et dans les différentes écoles de l'archipel autant au niveau primaire, secondaire que collégial. Des présentations ou échanges

devraient être animés en partenariat avec les organismes locaux, la municipalité et la Sûreté du Québec pour obtenir un maximum d'impact.

En second lieu, il est également indispensable de bonifier l'affichage sur le terrain. Mieux vaut un nombre plus élevé de panneaux qui indiquent la réglementation à suivre et des balises qui désignent le parcours d'un sentier autorisé pour protéger les milieux naturels plutôt que de les voir graduellement disparaître. Plus il y a de panneaux, plus il est difficile de les ignorer et plus il devient embarrassant de les contourner devant ou sans témoins. C'est le constat fait par notre équipe au cours de la saison estivale dans le secteur de la Dune du Nord. L'effet « mural » créé par les panneaux de signalisation installés côte à côte dans les entre-dunes dans ce secteur a permis une réduction notable du nombre de véhicules sur la plage et dans les entre-dunes, et donc un meilleur respect de la réglementation. Ce succès nous laisse croire que cette technique devrait être utilisée partout ailleurs, particulièrement lorsque les entre-dunes ont une largeur de plusieurs mètres. De plus, il pourrait être pertinent de sensibiliser les usagers à l'importance de respecter les milieux naturels par la mise en place de panneaux de sensibilisation représentant des milieux fragiles impactés par la circulation motorisée et les risques associés à cette dégradation.

Tel que mentionné précédemment, les ressources humaines pour sensibiliser, surveiller et faire appliquer la réglementation en vigueur sur les plages de l'Archipel en saison estivale sont nettement insuffisantes. Ce manque contribue, permet et encourage la poursuite de certaines activités et comportements négatifs. L'insouciance de certains utilisateurs qui s'aventurent délibérément et en toute connaissance de cause en véhicule motorisé dans les zones interdites à la circulation motorisée doit être découragée par des moyens dissuasifs comme par exemple la remise de billets de courtoisie ou répressifs, comme l'émission de constats d'infraction. Nous sommes d'avis qu'une présence plus constante, régulière, mais aussi stratégique des autorités dans les secteurs plus problématiques de l'archipel pourrait créer un effet dissuasif et préventif en plus d'assurer la sécurité des usagers. Il est essentiel d'accroître les ressources humaines et financières vouées à cet aspect. Conscients de la complexité pour la Sûreté du Québec de pourvoir à ce besoin, nous proposons de dédier cette tâche à des agents spéciaux qui détiendraient les mêmes pouvoirs pour faire appliquer la réglementation, mais dont l'unique mandat consisterait à surveiller les plages et les milieux dunaires. La période qui s'étend du 1er mai au 15 septembre coïncide avec l'interdiction de circuler en véhicule motorisé sur la majorité des plages et la nidification d'oiseaux migrateurs dont le pluvier siffleur. Cette présence de surveillance régulière et accrue sur les plages pourrait peut-être permettre d'éviter certaines pertes pour le pluvier siffleur particulièrement aux endroits où les nids sont parfois visés par le vandalisme comme à la Dune du Nord et à la Grande-Entrée. Par leur présence, les agents pourraient du même coup veiller au respect de la réglementation en vigueur, assurer la sécurité des usagers tout en favorisant l'adoption de bons comportements, informer et sensibiliser la population, contrer ou diminuer les épisodes de vol et de vandalisme, s'assurer du maintien des panneaux et des balises de signalisation mis en place et établir ou maintenir des liens avec les Madelinots et les touristes pour une meilleure conciliation des usages et de la protection du territoire.

Autres recommandations générales :

- Poursuivre l'aménagement et l'entretien des infrastructures pour faciliter ou rendre plus invitant l'accès aux plages (ex. : chemins d'accès, escaliers, sentiers aménagés) ;
- Mettre en place de nouveaux stationnements et infrastructures dans les secteurs les plus achalandés pour éviter la création de brèches pour l'accès aux plages ;
- Délimiter visiblement les espaces de stationnement par des barrières ou clôtures pour éviter les ambiguïtés ;
- Sur le réseau routier, annoncer les espaces de stationnement situés à proximité à l'aide d'affiches indiquant la distance à parcourir pour y arriver afin d'éviter les débordements dans les stationnements et l'empiétement dans les dunes ou milieux naturels avoisinants ;
- Mettre en place des poubelles supplémentaires ou systèmes de collecte de déchets de plages (ex. : des bacs à marée, poissons-poubelles) et en assurer la logistique, à tous les stationnements publics donnant accès aux plages pour encourager les usagers à trier et se débarrasser correctement de leurs détritus ;
- Installer, ou ajouter, des toilettes publiques ou sèches aux stationnements pour éviter le piétinement des dunes et de la végétation ainsi que la création de brèches, afin d'améliorer la salubrité des lieux et de diminuer la quantité de déchets liés à l'hygiène retrouvés sur les plages ;
- Mettre en place une ligne locale pour dénoncer les comportements illégaux et compromettant la sécurité des usagers , ainsi que s'assurer d'une action rapide (ex. : services policiers, agents de la faune, autres agents municipaux) ;
- Évaluer la faisabilité d'instaurer un ou quelques endroits spéciaux dédiés à la pratique d'activités liées aux VHR (VTT et motocross) par exemple un circuit de sauts et d'épreuves d'habiletés ou un centre d'amusement officiel pour VHR. Ce genre de site pourrait être localisé dans d'anciennes carrières ou sablières pour leur conférer une nouvelle vocation plutôt que de tous les réhabiliter. Ce type d'initiative pourrait peut-être concentrer ces activités dans des milieux mieux encadrés plutôt que d'être répartis sur l'ensemble du territoire et dégrader les milieux naturels à protéger.

Recommandations spécifiques par secteur

Le tableau 3 présente les recommandations spécifiques par secteur pour les plages annuelles visitées sur une base régulière au cours de l'été 2019 ainsi que pour les plages sur lesquelles des observations ponctuelles ont eu lieu. Ces recommandations ont également été identifiées à l'automne 2019 et l'hiver 2020 à la suite de l'analyse des données d'observations des plages collectées durant l'été 2019 par l'équipe d'Attention FragÎles. Ces recommandations ont été présentées aux représentants de la CMÎ ainsi qu'aux partenaires locaux en janvier 2020 lors de la rencontre du CCTPE.

Tableau 3 : Recommandations spécifiques par secteur

Secteur	Interventions proposées
Dune du Nord	- Aménager et baliser clairement un accès officiel pour atteindre le platier (en particulier en l'absence d'un chemin d'accès utilisable) afin d'éviter la multiplication des sentiers et la dégradation des milieux dunaires du secteur déjà fortement impactés par les facteurs naturels et anthropiques. - Aménager convenablement la voie carrossable du sentier en arrière-dune menant au platier afin d'éviter l'accumulation d'eau et le contournement de secteurs inondés menant à la destruction des milieux avoisinants ; - Rationaliser les sentiers en sélectionnant le plus adéquat pour ensuite le baliser et aménager sa surface carrossable afin de réduire les problématiques liées à la circulation motorisée diffuse afin d'éviter les endroits plus problématiques entre le stationnement du Barachois et le début du platier ; - Délimiter plus clairement le stationnement temporaire d'Attention FragÎles par l'édification de clôtures permanentes ; - Instaurer de nouveaux espaces de stationnements temporaires du côté du platier pour obliger les gens à respecter les limites des zones autorisées à la circulation motorisée.
Sandy Hook Côté intérieur (Baie de Plaisance)	- Effectuer une caractérisation biophysique et sociale du secteur ; - Évaluer la faisabilité de rationaliser, aménager et baliser un sentier utilitaire situé à l'intérieur des terres, basé sur la caractérisation biophysique et sociale préalable, qui pourrait être utilisé à marée haute afin d'éviter les passages répétés des véhicules dans les milieux naturels fragiles, protéger les milieux dunaires et les milieux humides et réduire les problématiques liées à la circulation motorisée ; - Baliser un corridor de circulation motorisée (largeur de deux véhicules au maximum) dans les sections de plages plus larges afin de concentrer la circulation. Cela permettrait à la fois de sécuriser des zones pour les utilisateurs (ex. : marcheurs, baigneurs, pêcheurs de mollusques, etc.), de réduire la vitesse de circulation et de contribuer à améliorer les chances de survie du Pluvier siffleur (à tout le moins, près des périmètres).
Sandy Hook Côté extérieur (golfe)	- Édifier une barrière permanente pour limiter la circulation et le stationnement au-delà de la zone de gravier près de l'accès principal à la plage. Le stationnement et l'accès y seraient interdits en permanence et cela limiterait du même coup l'accès aux piétons dans les brèches actuellement en restauration dans ce secteur. Au besoin, cette zone pourrait être utilisable lors de l'événement des Châteaux de sable pour le camping seulement.
Dune du Sud	- Ajouter une signalisation interdisant la circulation motorisée entre le 1er mai au 15 septembre en partant de la halte routière de la Dune du Sud et maintenir la signalisation en lien avec la réglementation en vigueur. Installer un panneau à la halte routière de la Dune du Sud sur lequel une carte serait présente pour indiquer le point d'entrée de la zone autorisée à la circulation motorisée annuelle (secteur Cormorandière) pour éviter que les véhicules accèdent à cet endroit comme s'il s'agissait de l'accès annuel ;

	- Baliser le sentier entre le stationnement de la Cormorandière et la plage pour indiquer clairement le chemin à suivre pour accéder à la zone autorisée pour la circulation motorisée ; - Identifier le stationnement de la Cormorandière à partir de la route 199
Martinique	- Identifier les stationnements aménagés sur la route 199 en indiquant le nombre de kilomètres restant avant d'y parvenir. - Interdire l'accès à la Sablière avec des blocs de béton et aménager un véritable stationnement délimité par des cordes ainsi qu'un accès unique à la plage.
Plage de la Pointe (pont du Havre-aux-Maisons)	- Identifier la rampe de mise à l'eau et le secteur interdit à la circulation motorisée, entre le 1er mai et le 15 septembre.
Bassin-Est	- Installer la signalisation adéquate.

Indicateur 2.2.1 Activités de monitorage réalisées, résultats, rapport d'observation, pistes de solutions

- Analyse des résultats d'observation et pistes de solutions identifiés pour 11 secteurs :
  - Dune du Nord (Fatima) ;
  - Sandy Hook ;
  - Dune du Sud ;
  - Bassin Est (GE) ;
  - Bassin Ouest (GE) ;
  - Pointe de la Grande-Entrée ;
  - Corfu (DDO) ;
  - L'Étang-des-Caps (DDO) ;
  - Martinique secteur plage et sablière ;
  - Pointe/pont du Havre-aux-Maisons ;
  - Dune du Nord (Pointe-aux-Loups et Grosse-Île).
- Voir section 4.1.2 figure 2 pour bilan des observations plage été 2019 par secteur.
- Voir tableau recommandations générales et tableau 3 recommandations spécifiques par secteurs inclus dans cette section (4.2.1) pour le détail des pistes de solutions proposées.

Cette activité débutée au cours de l'année 2020-2021 n'a pas pu être terminée et sera poursuivie au cours de l'année 2020-2021.

Livrables - documents joints au rapport annuel

- 4.1.2A- Rapport 2019 Observations plages final
- 4.1.2B- Présentation bilan des observations 2019-final

Certains projets actuellement en cours de développement ou de déploiement sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine pourraient permettre la planification et la mise en œuvre d'actions et d'outils d'encadrement visant à solutionner certaines problématiques mises en lumière par les observations des usages des milieux naturels, notamment par une meilleure cohabitation des usages et protection de ces écosystèmes. C'est notamment le cas d'un projet en cours de

développement d'Attention FragÎles visant le secteur de la Dune du Nord ainsi que du projet de parc régional de la CMÎ.

Projet : Gestion intégrée de la Dune du Nord (entre Fatima et Pointe-aux-Loups) aux Îles-de-la-Madeleine- Phase I : Mobilisation et caractérisation (Attention FragÎles)

Ce projet, financé par la Fondation de la faune du Québec (FFQ) dans le cadre du *Programme d'aide financière aux véhicules hors route (volet II - protection de la faune et des habitats fauniques)*, consiste à réaliser différentes activités visant la mobilisation et l'engagement des principaux utilisateurs de la Dune du Nord et des intervenants concernés. Il vise à mieux faire connaître et comprendre aux utilisateurs du secteur l'importance écologique de ces milieux dunaires, afin de susciter l'adoption de comportements favorisant leur protection et leur gestion adéquate. Par la concertation et une approche de gestion intégrée, nous visons à les impliquer dans la prise en charge collective du secteur afin de diminuer l'impact des activités qui y sont pratiquées, d'améliorer l'aménagement et l'encadrement de la circulation motorisée et de restaurer les milieux naturels fortement dégradés.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivants :

- Atténuer l'incidence humaine sur le dérangement des espèces et sur la dégradation des habitats fauniques de la zone côtière.
- Réunir, mobiliser et concerter les principaux utilisateurs de la Dune du Nord et les intervenants concernés (communauté maritime, organismes environnementaux, utilisateurs du secteur – VTT, chasseurs, comité de loisir, etc.).
- Caractériser les milieux dunaires les plus dégradés du secteur et en planifier la restauration.
- Améliorer les connaissances des utilisateurs du secteur sur la fragilité et l'importance des écosystèmes côtiers ainsi que sur les impacts de la circulation motorisée afin d'encourager l'adoption de comportements favorables.
- Favoriser un meilleur encadrement de la circulation motorisée dans le secteur par la rationalisation des accès et des sentiers ainsi que la mise en place d'une signalisation et d'aménagements adéquats.

Pour ce secteur en particulier, ce projet nous devrait nous permettre de réaliser une partie des recommandations émises et de planifier certaines actions supplémentaires.

Projet de parc régional des Îles (CMÎ)

Depuis quelques années, des discussions, des consultations et du travail sont en cours en vue de mettre en place un parc régional éclaté sur le territoire. Un parc régional est un territoire sur lequel il est possible de pratiquer des activités à vocation principalement récréative. Il est établi sur des terres du domaine public, des terres municipales ou des terres privées avec l'accord du propriétaire. La création d'un parc régional pourrait permettre de solutionner de nombreux éléments mentionnés précédemment dans les recommandations pour plusieurs secteurs en structurant et en encadrant de manière intégrée les activités récréatives sur le territoire principalement sur les milieux dunaires. Par exemple, le camping, les activités de cerf-volant de

traction (kitesurf), les accès et infrastructures menant aux plages, la circulation motorisée en milieu fragile, les feux de camp, etc. De plus, il pourrait permettre de créer des postes et de financer des agents spéciaux dédiés à l'application de la réglementation du parc, ce qui serait essentiel.

4.2.2 Activités d'éducation relative à l'environnement

Le second résultat visé par l'activité 2 du projet PHa/REs pour l'année 2019-2020 est la bonification de l'offre d'activités d'éducation relative à l'environnement en lien avec la protection des espèces en péril et la conservation des habitats.

Le projet PHa/REs est un projet d'envergure, rassembleur et structurant qui permettra de rejoindre un maximum d'utilisateurs des milieux naturels, dont les jeunes qui grandissent et évoluent sur ce territoire fragile. Toutefois, certaines particularités des milieux naturels présents sur le territoire les rendent attractifs et considérés à tort parfois comme des terrains de jeux. Les activités d'éducation relative à l'environnement auprès de cette clientèle contribuent à augmenter les connaissances des jeunes sur la fragilité des différents écosystèmes, de même que sur les espèces en péril et l'importance de leurs habitats. À travers ces activités, il est visé qu'ils en apprennent davantage sur leur milieu de vie et qu'ils soient conscients de l'impact de leurs comportements sur les écosystèmes incluant leur rôle concernant la survie des espèces en péril. Il est donc essentiel que les jeunes puissent faire le lien entre leurs activités et les impacts engendrés sur le territoire. Cet éveil des consciences vise à plus long terme à apporter des changements de comportements durables et favorables à la protection des écosystèmes et de la biodiversité, incluant les espèces en péril et leurs habitats.

Le projet PHa/REs permet de mettre à jour et de bonifier les activités liées aux espèces en péril et à leurs habitats (actuellement dix activités destinées au primaire et cinq au secondaire), d'en analyser le contenu et de réfléchir davantage aux messages à transmettre et à l'approche à préconiser avec cette clientèle. Pour chacune des activités, des éléments en lien avec les espèces en péril et leurs habitats y seront intégrés. Ainsi, ce thème sera abordé même si une activité vise par exemple les changements climatiques, l'érosion, les rôles des espèces fauniques et floristiques ou la chaîne alimentaire. Plus les utilisateurs auront des connaissances sur les espèces en périls et les habitats ainsi que des notions concernant les comportements favorables à adopter afin de protéger des espèces et conserver des habitats, plus le but visé par le projet Pha/Res se rapprochera. Il est important que cette clientèle fasse partie intégrante de la démarche et participe à sa co-construction afin d'atteindre les objectifs visés.

Au cours de l'année 2019-2020, certaines activités d'éducation relative à l'environnement ont été bonifiées, mais du travail reste encore à faire. Entre autres, il serait souhaitable et pertinent de bonifier les outils pour atteindre, sensibiliser et informer cette clientèle (ex. : jeux, vidéos, recherches ou autres favorisant l'interaction) en incluant des notions sur les espèces en péril et leur habitat.

De septembre 2019 à mars 2020, l'organisme s'est rendu à 28 reprises dans les écoles primaires et à quatre reprises à la Polyvalente des Îles (secondaire 5) dans le cadre de son programme d'activités relatives à l'environnement pour sensibiliser les étudiants sur divers sujets touchant la faune, la flore et les habitats. Au début de l'année scolaire, Attention FragÎles fait parvenir une liste d'activités éducatives (en annexe) aux différentes écoles de l'archipel. Après avoir fait leurs choix, les professeurs envoient leurs inscriptions par courriel. De par son travail d'éducation relative à l'environnement (ERE) auprès des jeunes madelinots, l'organisme est maintenant reconnu comme un partenaire important tant par les professeurs que par les dirigeants de la commission scolaire du territoire. Les activités qui sont offertes par l'organisme doivent être régulièrement mises à jour afin de cadrer dans les exigences du programme et refléter les particularités environnementales auxquelles nous sommes confrontés en tant que collectivité.

Toutefois, cette année, une réflexion a été entamée concernant la structure d'une offre cohérente d'activités relatives à l'environnement par école en lien spécifiquement avec le milieu de vie des jeunes. Plus précisément, il pourrait être pertinent et intéressant de planifier un projet de jumelage entre les écoles et la protection d'un milieu naturel d'importance pour une espèce en péril près de l'école visée (ex. : jumelage de l'école Stella-Maris de Fatima avec l'écosystème de la Dune du Nord importante pour le pluvier siffleur). Ainsi, il pourrait être avantageux d'offrir une gamme d'activités relatives à l'environnement ayant un lien avec ce milieu qui pourrait inclure un programme de mini-gardiens de Pha/Res. Les jeunes auraient ainsi l'opportunité, par ce nouveau programme de mini-gardiens Pha/Res, de s'engager dans la préservation d'un secteur soutenant des espèces en péril près de leur école. Cette initiative vise quelques écoles pour commencer puis être étendue à l'ensemble des écoles du territoire. Les élèves en s'impliquant dans la protection et/ou restauration d'un habitat deviendraient ainsi des ambassadeurs à travers la communauté. Cela leur permettra de développer leur sens des responsabilités et leur empathie envers les espèces à statuts précaires et leur permettre de poser des gestes aidant pour la protection de la biodiversité du territoire. Toutefois, étant donné la situation particulière liée à la pandémie incluant la fermeture des écoles et la réduction des activités permises dans les écoles lors de la reprise de l'année scolaire, il a été plus difficile de tester et valider certaines approches auprès des élèves et du corps professoral. Cette réflexion sera poursuivie au cours de la prochaine année afin de bonifier la présentation des activités et les liens entre chacune d'elles.

Par ailleurs, au cours de la prochaine année, la bonification des sorties extérieures à l'automne est visée, mais une réévaluation de la situation et des possibilités sera nécessaire au retour des classes. L'objectif est d'amener régulièrement les jeunes sur le terrain pour qu'ils puissent constater de visu l'état de certains milieux naturels d'importances pour la biodiversité du territoire notamment les espèces en péril.

Indicateur 2.2.2 Nombre de nouvelles activités, matériel des activités bonifiées, nombre d'activités réalisées et nombre de participants

- 10 activités au primaire et 5 activités au secondaire liées aux espèces en péril et à leurs habitats ont pu être mises à jour et bonifiées dans le cadre du projet.
- 28 activités réalisées dans les écoles primaires du territoire.
- 5 activités à l'école secondaire.
- Voir listes des activités prévues au primaire et au secondaire 2020-2021 (joint au rapport) pour les activités mises à jour et bonifiées.

Cette activité débutée au cours de l'année 2020-2021 n'a pas pu être terminée et sera poursuivie au cours de l'année 2020-2021.

Livrables - documents joints au rapport annuel

- 4.2.2A- Liste des activités 2020-2021 prévues au primaire
- 4.2.2B- Liste des activités 2020-2021 prévues au secondaire

4.2.3 Démarches d'acquisition de propriétés privées

Le deuxième résultat visé en 2019-2020 par l'activité 2 concerne les démarches et la concrétisation d'ententes de conservation dans des secteurs ciblés comme prioritaires dans le cadre du projet PHa/REs (Activité 1, section 4.1.5). Ces actions sont également prises en charge par la SCÎM qui travaille déjà depuis plus de 20 ans auprès des propriétaires privés des Îles-de-la-Madeleine et qui assure la conservation de 245 hectares de terrains privés répartis en 59 propriétés (servitudes, dons, acquisitions). La SCÎM poursuit ainsi son travail entamé au cours des dernières années dans des secteurs identifiés comme habitats essentiels. Les actions s'inscrivant en lien avec les objectifs du projet PHa/REs visent à mobiliser les propriétaires privés de l'archipel à la conservation et à réduire les menaces pour les espèces en péril du territoire.

Cette partie de la démarche vise à sensibiliser les propriétaires fonciers quant à l'importance pour les humains des espèces ciblées, des écosystèmes, de la biodiversité et de l'économie et les encourager à prendre soin de leur propriété dans le but, entre autres, d'y maintenir des habitats de qualité. Pour 2021, l'acquisition d'une propriété très intéressante au niveau biodiversité faunique est visée. Ce projet d'acquisition, amorcé depuis deux ans, mais non conclu, contribuerait à consolider le corridor naturel du Barachois à Fatima. Déjà 27,12 ha sont sous entente (contraignante et non contraignante) dans ce secteur. Cette acquisition permettra d'y ajouter 3,72 ha conservé à perpétuité au corridor naturel du Barachois, totalisant 30,84 ha (64%) sur un objectif de 48 ha pour le secteur.

En rencontrant les propriétaires et en visitant leur propriété, la SCÎM remettra carnet du propriétaire personnalisé (conçu au cours de l'année 2020-2021) pour les secteurs ciblés. Ce dernier comprendra, entre autres, des conseils et suggestions pour aider les propriétaires dans les prises de décisions concernant l'utilisation de leur propriété (terrain) afin de maintenir et/ou d'en augmenter la qualité. Ceci afin que les espèces en péril puissent s'y installer en toute

tranquillité. La figure 9 présente le nombre de propriétaires ayant déjà été contactés ou rejoints dans les secteurs ciblés.

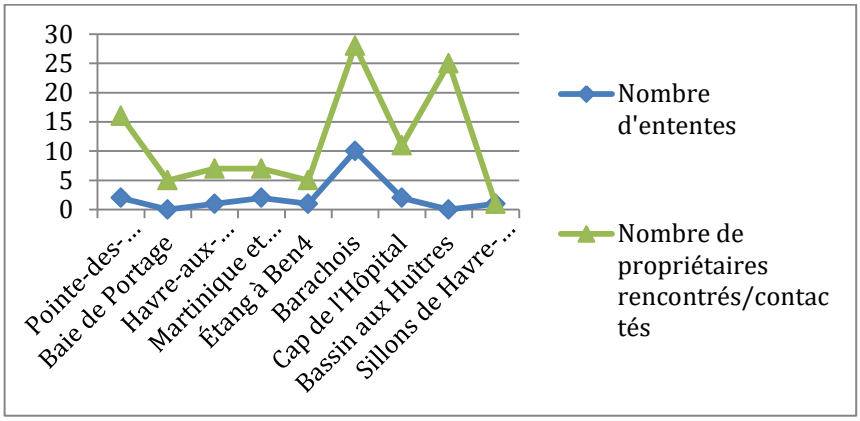


Figure 9 : Propriétaires approchés et démarches d'acquisition entamées

Indicateur 2.2.3 2.1.1 Nombre de propriétaires approchés, nombre de démarches d'acquisitions entamées

- Activité entamée, mais non terminée au cours de l'année 2019-2020, le contexte pandémique ayant rendu plus difficile la poursuite de démarches auprès des propriétaires.

Cette activité débutée au cours de l'année 2020-2021 n'a pas pu être terminée et sera poursuivie au cours de l'année 2020-2021.

Livrables - documents joints au rapport annuel

- 4.2.1- Liste des propriétaires et secteurs ciblés

4.3 Suivi, analyse et évaluation

Cette section concerne le bilan des activités réalisées pour l'année 2019-2020 visant le suivi, l'analyse et l'évaluation. Cette troisième activité vise l'atteinte de deux principaux résultats :

- 3.1 Portrait synthèse préliminaire pour le territoire
- 3.2 Évaluation du niveau d'engagement des partenaires

4.3.1 Portrait synthèse préliminaire pour le territoire

Le premier résultat de l'activité 3 vise la réalisation d'un portrait synthèse préliminaire pour le territoire incluant : un bilan des principales menaces et problématiques par secteur géographique et type d'activité, l'arrimage des planifications et des actions des acteurs-clés en lien avec la gestion et la conservation des habitats d'espèces en péril ainsi que la priorisation des mesures de conservation afin de contrer les menaces (sera complété dans l'année 2). Ce portrait pourrait servir de base au développement d'un outil collaboratif de gestion du territoire. Une forme interactive facile à utiliser et à mettre à jour serait souhaitable. Cet outil pourrait permettre de regrouper les nombreuses informations du territoire fragmentaires et les intégrer

dans une même plateforme, afin que les différentes contraintes environnementales et la protection des habitats d'espèces en péril soient davantage incluses dans la conception des projets de développement mené par différents acteurs clés et groupes d'utilisateurs sur le territoire.

Une grande quantité de rapports d'activités, de projets, de plans d'action et de portraits environnementaux ont été rédigés par différents organismes de conservation et de gestion concernant le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Le problème réside dans le fait que beaucoup de ces rapports ne sont disponibles que sous forme papier ou encore dans des dossiers électroniques qui ne sont pas nécessairement partagés entre les organismes ou colligés au même endroit. De plus, comme les formats ne sont pas standardisés, il est difficile de s'y retrouver et d'obtenir rapidement l'information recherchée. Ainsi lorsqu'un projet ou une nouvelle activité se déroule dans un secteur, il est souvent difficile de connaître l'ensemble de l'information (portrait) ou actions en lien avec un secteur donné, un sous-secteur ou un habitat.

Dans le cadre du projet PHa/ReE, une base de données a été débutée afin de permettre de comptabiliser toute cette information sous une forme utilisable rapidement et obtenir un portrait à jour du portrait du territoire qui puisse aussi être mis à jour simplement. Les informations y sont regroupées en deux onglets différents soit l'onglet "plans" et "portrait". Pour la section "plan" les variables prises en compte comprennent, en plus de la source complète du document, le type de document (ex. : plan d'action, portrait, rapport de projet, etc.), la cible générale du document (ex. : ensemble du territoire), le but ou l'objectif du document source (ex.: rétablissement du pluvier siffleur), pour chacune des actions prévues dans les plans (classées selon les orientations et objectifs des documents source) sont notés le type d'habitat (ex.: protection légale ou non protégée), le nom de l'habitat (s'il s'agit d'un habitat doté d'un statut de protection ou de conservation, ex.: réserve écologique, habitat floristique, etc.), le type de milieu (ex.: dune, forêt, milieux humides, etc.), le secteur géographique (ex. : Cap-aux-Meules), le sous-secteur géographique (ex. : plage de la Dune du Nord), l'espèce visée, lorsque connue (ex. : pluvier siffleur, corème de Conrad, etc.), le groupe d'utilisateur cible (lorsque l'action comprend de la sensibilisation), si l'action visée a été réalisée ou non, le porteur et finalement les informations complémentaires (ex.: coûts, détails, donnés).

En ce qui concerne le portrait, en plus de la source complète du document et le type de document, les informations suivantes sont notées comme pour l'ongle "plan" soient la cible, le but ou l'objectif général, le type d'habitat (protection légale ou non protégée), le nom de l'habitat s'il s'agit d'un habitat doté d'un statut de protection ou de conservation, le type de milieu, le secteur géographique, le sous-secteur géographique, l'espèce visée. S'ajoutent également la problématique générale (ex. : dégradation du milieu par l'érosion), l'identification des pressions environnementales et anthropiques (ex. : kitesurf, randonnée, VHR), les usages dans le secteur et la saisonnalité où la pression est plus importante, la période de récolte des données, le type de données disponibles (ex. : cartes, inventaires, données géoréférencées, etc.), les constats et les recommandations.

Le but de la base de données est double :

1) Permettre d'obtenir un portrait des plans d'action réalisés sur le territoire avec le détail des activités de chacun des plans. Ainsi, il sera possible de faire le bilan des activités réalisées et non réalisées afin d'orienter nos futures actions en concertation avec les partenaires et organisations des Îles-de-la-Madeleine qui pourraient être réalisées dans le cadre de la démarche Pha/Res.

2) Rassembler toutes les données d'inventaire et les connaissances du milieu en une même plateforme. Ainsi, il sera possible d'obtenir un topo rapide des informations concernant un secteur géographique, un sous-secteur, pour un type d'habitat ou selon le statut de protection ou de conservation d'un secteur ou pour une espèce particulière en lien avec le besoin d'information supplémentaire, ainsi que de faire ressortir une particularité pour un lieu donné avant de faire un intervention ou usage, etc. Tout d'abord, un tableau croisé dynamique sera utilisé pour extraire l'information. Éventuellement, un outil d'aide à la décision pourra être pensé et créé pour faciliter son usage et sa diffusion.

En utilisant la base de données constituée comme un tableau croisé dynamique, il sera alors possible de trouver toutes les informations concernant, par exemple les VHR à la Pointe-de-l'Est, ou encore toutes les données environnementales disponibles pour une zone donnée (ex. : plage du Corfu). Les données environnementales manquantes seront alors faciles à identifier et les actions prévues, mais pas encore réalisées par les partenaires ou l'organisme pourront faire l'objet d'un suivi plus serré. Il sera aussi possible de se concerter et définir d'autres pistes d'action ou différents projets pour compléter les informations manquantes pour une prise de décision ou encore établir un plan d'action pour une problématique précise. De plus, il sera plus facile pour les différentes organisations d'être à jour sur les rapports et les portraits publiés à l'externe, de même que de pouvoir prendre une décision concernant un usage ou une action par exemple. Cette compilation permettra également d'optimiser la rédaction des rapports d'activités et des demandes de financements.

Pour remplir chacune de ses colonnes, un code pour désigner les sous-catégories a été élaboré et les détails de chaque acronyme se trouvent dans la feuille *variables*.

Jusqu'à maintenant, nous avons compilé ces documents dans la base de données des plans d'action :

- Attention FragÎles. 2012. Plan stratégique d'intervention en environnement des Îles-de-la-Madeleine. Attention Fragîles
- Bourgeois, M., Heidelberger, C. et ME. Giroux. 2014. Plan d'action pour le maintien de la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine. Attention Fragîles
- Bouffard, V. et P. Poirier. 2002. Plan de conservation des habitats d'espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine. Attention FragÎles

- Pereira & al. 2002. Plan d'action et de réhabilitation écologique des Îles-de-la-Madeleine. ZIP.
- Attention FragÎles. 2018. Plan d'action 2018-2022 pour le pluvier siffleur (Charadrius melodus) Population des Îles-de-la-Madeleine, Québec, Canada.

L'entrée de ce document dans la section portrait est en cours :

- Attention FragÎles. 2012. Plan stratégique d'intervention en environnement des Îles-de-la-Madeleine. Attention Fragîles.

L'objectif est de compiler tous les plans d'action et les portraits environnementaux réalisés pour le territoire ainsi que toutes les données d'inventaire et de caractérisation disponibles à ce jour. Au fur et à mesure que de nouveaux rapports seront produits, ils pourront ensuite être intégrés dans la base de données, de façon à toujours disposer d'une compilation à jour et disponible pour tous les organismes et les gestionnaires du territoire. Avec cette compilation, nous espérons avoir une meilleure idée de tout ce qui a été fait par les différents organismes de conservation aux Îles-de-la-Madeleine depuis leur création. Cela permettra d'obtenir un portrait global du territoire qui pourra être mis à jour plus régulièrement.

Il est à noter que cet outil ne vise pas directement la population des Îles, comme l'information n'est pas vulgarisée et est réduite à sa plus simple expression pour faciliter son usage en tableau croisé dynamique. Il sera bien entendu possible de créer des outils d'information citoyenne à partir de ces bases de données, par exemple des cartes interactives présentant les différents usages et potentiels conflits anthropiques versus environnemental dans une zone donnée. Le développement d'un tel outil possiblement à partir d'une plateforme participative/collaborative en ligne fait partie des objectifs de la démarche PHa/REs au cours des prochaines années. La réflexion sur l'élaboration de cet outil devrait être débutée au cours de l'année 2020-2021.

Indicateur 3.1.1 - Rapport préliminaire sur le portrait synthèse incluant des stratégies de mise en œuvre et d'implantation (sera complété dans l'année 2)

- Activité entamée, mais non terminé au cours de l'année 2019-2020.

Cette activité débutée au cours de l'année 2020-2021 n'a pas pu être terminée et sera poursuivie au cours de l'année 2020-2021.

Livrables - documents joints au rapport annuel

- 4.1.2C- Base_données_Compilationfinale

4.3.2 Évaluation du niveau d'engagement des partenaires

Le deuxième et dernier résultat de l'activité 3 vise l'évaluation du niveau de compréhension et d'engagement des partenaires pour la conservation des habitats d'espèces en péril. L'atelier collaboratif de lancement de la démarche PHa/REs initialement prévu le 19 mars 2020 devait servir de base à cette évaluation par la collecte d'information et de perceptions des différents partenaires ciblées. Malheureusement, le contexte pandémique ayant entraîné le report de cet atelier, nous n'avons pu obtenir ces données au cours de l'année 2020-2021. Nous avons donc réfléchi avec nos partenaires du LLio et de SEKHA aux moyens d'obtenir ces informations.

Au cours des trois prochaines années, LLio et SEKHA co-concevront et co-animeront avec une l'équipe de pilotage du projet PHa/REs des ateliers d'évaluation évolutive de la démarche PHa/REs, à raison de un ou deux par année (selon l'évolution de la situation et ce que le contexte permettra). Ces moments permettront notamment à l'équipe d'Attention FragÎles de réfléchir ensemble aux défis rencontrés et d'y trouver des solutions, d'identifier les nombreux apprentissages acquis et de les mettre à profit dans la poursuite de la démarche, d'ajuster le déroulement de la démarche en conséquence, d'identifier des besoins de formation spécifiques. Ces moments constitueront également une opportunité pour le LLio et SEKHA et l'équipe du projet PHa/REs d'opérer un transfert de connaissances bidirectionnel qui enrichira autant l'expérience de la démarche que l'expérience de l'accompagnement.

Indicateur 3.2.1 - Synthèse présentant le niveau de compréhension et d'engagement des partenaires pour la conservation des habitats d'espèces en péril (au début du projet, en vue de mesurer l'évolution et les changements)

- Activité entamée, mais non terminée au cours de l'année 2019-2020.

Cette activité débutée au cours de l'année 2020-2021 n'a pas pu être terminée et sera poursuivie au cours de l'année 2020-2021.

Livrables - documents joints au rapport annuel

- Reporté 2020-2021

4. Conclusions et suites du projet

L'année 2019-2020, première année de déploiement de la démarche PHa/REs sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine s'est avéré une année particulière. En effet, le projet a débuté alors que l'année était déjà bien entamée et s'est terminé dans un contexte marqué par une pandémie ayant entraîné des bouleversements importants sur différents plans et un ralentissement des activités prévues au projet. Ce contexte a nécessité un temps d'arrêt de l'équipe de projet et de ces partenaires pour revoir la planification des activités, les moyens ciblés pour mener certaines d'entre elles et réorganiser certains aspects du projet.

Certaines activités prévues initialement pour l'année 2019-2020 n'ont donc pas pu être complétées ou ont, dans certains cas, dû être reportées. C'est le cas, notamment des activités suivantes :

- Poursuite de la mobilisation des acteurs-clés et des utilisateurs pour les engager dans le projet PHa/REs afin de mettre en œuvre une approche collaborative et intégrée de la conservation et la gestion des habitats des espèces en péril aux îles de la Madeleine (la mobilisation a été identifiée comme levier/action prioritaire pour la mise en œuvre d'autres actions, des actions en ce sens ont été débutées en 2019-2020, mais le contexte a ralenti et limité certaines actions prévues initialement. Ces actions seront poursuivies en 2020-2021 selon le contexte et ce que l'évolution de la situation permettra).

- Identification des principales menaces et problématiques par secteur géographique et type d'activité afin de bien documenter les impacts des activités sur les espèces et leurs habitats en vue d'un portrait du territoire (rencontres à venir avec les acteurs et partenaires pour bonifier les informations disponibles, poursuivre en 2020-2021 action débutée en 2019-2020 et retardée due à la pandémie liée à la COVID-19).

- Ateliers et rencontres de travail et de concertation avec les acteurs-clés et les utilisateurs visant à développer une approche collaborative et intégrée de la gestion et de la conservation des habitats des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine (premier atelier de travail préparé et prévu en 2019-2020 reporté en raison de la crise du Covid-19, sera réalisé dès que possible, autres rencontres avec les utilisateurs prévues en 2020-2021 (en virtuel ou en personne selon l'évolution de la situation)).

- Poursuite de la planification de l'approche auprès des propriétaires privés pour les engager dans la conservation des habitats essentiels : identification des secteurs prioritaires, recensement des propriétés, stratégies de communication, modèle de cahier de propriétaires (poursuivre en 2020-2021 actions débutées en 2019-2020).

- Début de la mise en œuvre collaborative du plan d'action et soutien aux actions : Types de stratégies mises en œuvre: - Acquisition de terrains; - Mesures de protection d'espèces en péril (gestion et restauration des espèces); - Mesures de conservation d'habitats (amélioration/restauration de l'habitat) ; - Outils de gestion intégrée du territoire (parc régional); - Amélioration des pratiques des utilisateurs (atténuation des menaces recensées); - Intégration de mesures de conservation dans les gouvernances et planification des acteurs--clés (certaines actions pourraient être mises en œuvre en 2020-2021 pendant l'élaboration du plan d'action si elles sont jugées prioritaires ou essentielles).

- Portrait synthèse pour le territoire incluant : bilan des principales menaces et problématiques par secteur géographique et type d'activité ; arrimage des planifications et des actions des acteurs-clés en lien avec la gestion et la conservation des habitats d'espèces en péril ; priorisation des mesures de conservation afin de contrer les menaces (poursuivre en 2020-2021, action débutée en 2019-2020).

- Évaluation du niveau de compréhension et d'engagement des partenaires pour la conservation des habitats d'espèces en péril (n'avait pas pu être réalisé au cours de l'année 2019-2020, à mettre en œuvre en 2020-2021, idéalement avant les rencontres avec les acteurs-clés et utilisateurs).

En mars 2020, l'équipe d'Attention FragÎles a cependant fait preuve de créativité et de débrouillardise pour réorganiser les activités prévues initialement ayant été ralenties ou dont la réalisation complète a été compromise par la situation pandémique. De nouveaux outils de travail collaboratif et des plateformes virtuelles ont été rapidement intégrés aux modes de travail de l'équipe dès la mi-mars (Slack, Zoom, Mural, Google drive, Google meet, etc.). C'est notamment grâce à la collaboration déjà en cours avec le LLio et SEKHA, dans le cadre du projet PHa/REs, qui possédaient une bonne expertise et une bonne expérience de l'utilisation de ces types d'outils. Ils ont pu conseiller l'équipe et assurer le transfert de connaissances permettant à l'équipe PHa/REs et même à l'ensemble de l'équipe d'Attention FragÎles d'être rapidement fonctionnels et de poursuivre certaines activités (en mode virtuel principalement) malgré la situation. Cette adaptation a été facilitée par les activités et les ressources associées au projet PHa/REs et à la contribution d'ECCC.

La planification intégrée de la démarche PHa/REs

Les sessions de travail des 20 et 21 février dernier ont amené l'équipe d'Attention FragÎles à réorganiser la planification initiale de la démarche PHa/REs à l'aide du cadre logique de la théorie de changement. Cette étape avait pour but de cibler de façon plus précise les impacts souhaités à long terme et les leviers sur lesquels ils reposent, afin d'orienter les initiatives à entreprendre pour maximiser leurs retombées et le déploiement optimal des ressources de l'organisme (qu'elles soient financières et matérielles, ou relatives au temps, aux énergies et aux talents de chacun).

La période de ralentissement des activités du printemps 2020, due au contexte de pandémie liée à la COVID-19 a été ciblée par l'équipe de pilotage du projet PHa/REs afin de poursuivre, avec l'accompagnement du LLio et de SEKHA, le processus de planification intégrée, de sorte que l'équipe du projet PHa/REs (et par extension l'équipe d'Attention FragÎles et certains acteurs-clés) :

- partage une vision commune et claire du processus global de la démarche PHa/REs et du rôle de chacun de ses membres à travers celui-ci ;
- s'habilite à déterminer les indicateurs de changement pertinents et à évaluer de façon évolutive les avancées et les retombées de PHa/REs (incluant la réalisation de « portraits » de la collectivité) ;
- co-construise un langage commun à propos de la démarche PHa/REs (développement d'un lexique et de l'appropriation des différents termes utilisés) ;
- développe, de façon continue, les habiletés au cœur d'une organisation apprenante :
    - la poursuite d'aspirations collectives, en cohérence avec ses aspirations personnelles ;

- la tenue de conversations réflexives permettant d'explorer ses schèmes mentaux et de dialoguer (se comprendre versus convaincre ou influencer) ;
- la compréhension accrue de la complexité, par le développement d'une vision écosystémique du monde plutôt que compartimentée.

Le processus de planification intégrée comportera également des étapes de structuration du «Living Lab PHa/REs », amenant l'équipe d'Attention FragÎles à :

- déterminer, parmi les chantiers identifiés, ceux qui seront intégrés au sein de la démarche « Living Lab PHa/REs » et ceux qui seront portés par Attention FragÎles sous une forme plus conventionnelle ;
- déterminer, dans la démarche « Living Lab PHa/REs », la séquence de déploiement des chantiers ;
- développer le cadre de coordination (pilotage) du « Living Lab PHa/REs », ayant pour objet de cerner et de baliser :
  - les pratiques de gouvernance internes et partagées : structure et rôle de l'écosystème;
  - les échelles territoriales d'intervention et d'expérimentation ;
  - la stratégie de coordination des chantiers ;
  - un exercice préliminaire d'émergence de projets Living Lab (la séquence de déploiement des projets par chantiers, etc.) ;
  - l'engagement et l'implication des parties prenantes dans le déploiement des chantiers (lesquelles, leur rôle, etc.), de même que la mobilisation des usagers en général ;
  - les infrastructures et les technologies de collaboration à mettre en place ;
  - les processus et les outils supportant la conduite des chantiers et des projets ;
  - la mutualisation des services et des ressources entre les chantiers et les projets Living Lab ;
  - la gestion des retombées du Living lab et leur communication auprès de la collectivité.

L'année 2020-2021 permettra donc de poursuivre les nombreuses activités du projet PHa/REs, de mobiliser et d'engager davantage les acteurs-clés et les utilisateurs du territoire dans la démarche ; de compléter la planification territoriale intégrée du projet et d'associer différents partenaires à la mise en œuvre des mesures ciblées ; d'activer des leviers permettant l'atteinte des conditions essentielles à la concrétisation des impacts ultimes du projet PHa/REs à court, moyen ou long terme ; de compléter le portrait du territoire ; d'élaborer une plateforme participative/collaborative pour l'implication des citoyens et utilisateurs ainsi que de mettre en place les bases de l'évaluation du niveau de compréhension et d'engagement des partenaires envers la démarche.

La figure 10 présente la planification intégrée projet PHa/REs réorganisée selon théorie de changement (version actuelle du 2020-07-30) après les rencontres de travail de l'équipe PHa/RES menées avec le LLio et SEKHA entre avril et juillet 2020.

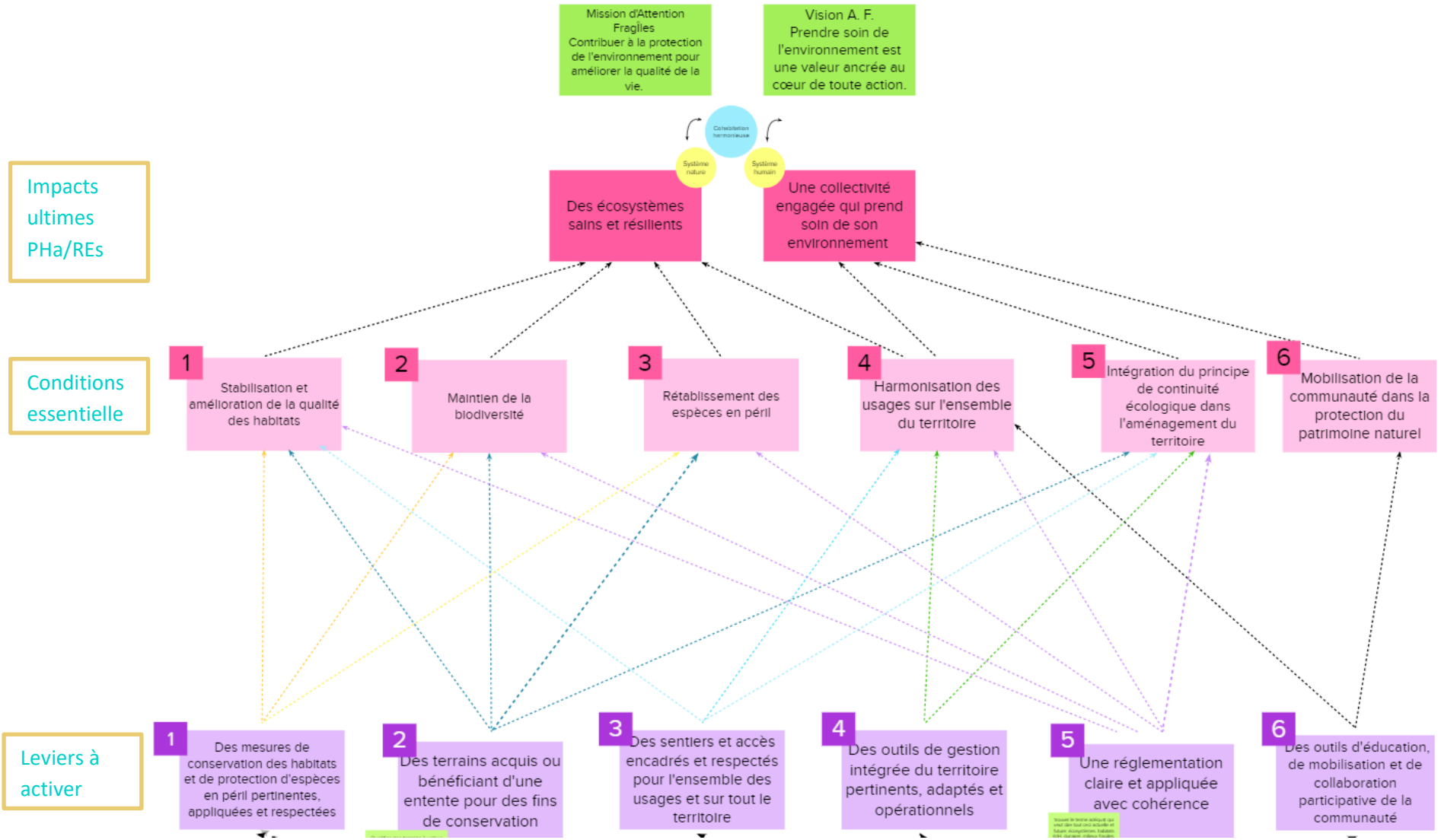


Figure 10 : Planification intégrée projet PHa/REs réorganisée selon théorie de changement (version actuelle du 2020-07-30)